



Délibération N° 2022-025

Conseil Municipal du 29 mars 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE
SAINT-DENIS-EN-VAL

Objet :

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF –
EXERCICE 2022**

N° 2022-025

Nombre de membres :

Présents : 24
Représentés : 4
Quorum : 8
Votants : 28

Date d'envoi de la convocation :
Le 23 mars 2022

Certifié exécutoire

Transmis en préfecture le : 12.04.2022

Notifié/Affiché le : 12.04.2022

Le Maire,



Marie-Philippe LUBET

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis-en-Val, réuni à la Mairie – salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Marie-Philippe LUBET, Maire.

Sont présents :

Mesdames et Messieurs Marie-Philippe LUBET - Laurence BELLAIS - Gérard BOUDON - Bruno BOISSAY - Marie-José POPINEAU - Denis JAVOY - Jocelyne FRÉMONDIÈRE - Bruno PARAGOT - Véronique SERVAIS - Jérôme BROU - Brigitte ROCHE - Didier COUTELLIER - Aline PRAGNON - Aurélie HOCQUET - Grégory VERZEUX - Vanessa CAVALHEIRO - Christophe CALLIBET - Sylvie CHEVALLIER - Arnaud DELANDE - Solène MAUCOURT - Yann PORTUGUES - Catherine MARCON DAROUSSIN - Prosper MOUAK - Martine DELAVEAU.

Sont excusés :

Jérôme RICHARD qui a donné pouvoir à Laurence BELLAIS
Monique GAULT qui a donné pouvoir à Marie-José POPINEAU
Pierre PANZANI qui a donné pouvoir à Grégory VERZEUX
Michel NEVEU qui a donné pouvoir à Jocelyne FRÉMONDIÈRE.

Absente : Stéphanie MAUCLAIR

Secrétaires de séance :

Brigitte ROCHE et Martine DELAVEAU sont désignées secrétaires de séance.

Rapporteur : Gérard BOUDON

Lors de sa séance du 1^{er} février 2022, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la Commune pour 2022.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif 2022. La note de présentation, en annexe, expose de manière plus détaillée les grandes orientations de ce budget.

Le budget primitif 2022 est équilibré par section en recettes et en dépenses aux montants de :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	7 308 032,00 €	6 910 040,64 €	2 331 431,00 €	1 320 340,58 €
Opérations d'ordre	569 909,00 €	967 900,36 €	19 793,00 €	1 030 883,42 €
TOTAL	7 877 941,00 €	7 877 941,00 €	2 351 224,00 €	2 351 224,00 €



Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1^{er} janvier 2022,

Vu la délibération n°2022/004 en date du 1^{er} février relative au débat d'orientation budgétaire,

Considérant l'ensemble du budget primitif 2022 joint,

Considérant le rapport de présentation du budget primitif 2022 en annexe,

Vu l'avis émis par la Commission finances lors de sa séance du 21 mars 2022,

Le Conseil Municipal adopte à la majorité (24 pour et 4 abstentions de Martine DELAVEAU, Prosper MOUAK, Catherine MARCON-DAROUSSIN, Yann PORTUGUES) la délibération suivante :

- **APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2022, présenté en équilibre à 7 877 941,00 € en fonctionnement et 2 351 224 € en investissement.**
- **APPROUVE la subvention d'équilibre du budget de la Commune au budget principal du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint Denis-en-Val dans la limite de 53 000 €.**

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

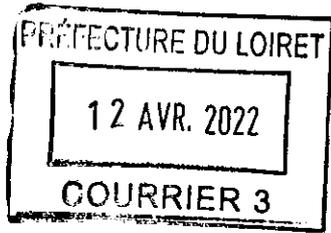
Marie-Philippe LUBET



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou de sa notification

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>



COMMUNE DE SAINT-DENIS-EN-VAL

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Dans le cadre des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), ce rapport de présentation a pour objet de présenter de façon synthétique les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens de saisir les enjeux du budget.

Le débat d'orientation budgétaire, tenu le 1^{er} février 2022, a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2022 est construit. Comme l'exercice précédent, ce budget reste impacté par la crise sanitaire liée à la Covid-19 mais également par l'augmentation grandissante du coût des matières premières, essentiellement des fluides. Ce budget s'inscrit également dans la poursuite des projets d'investissement lancés durant le 2nd semestre 2021.

Ce rapport aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2022, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement ainsi que celui de la section d'investissement.

PARTIE 1 :
EQUILIBRE BUDGETAIRE

I. EQUILIBRE ET EVOLUTION DES MASSES

Le budget primitif est présenté en équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 7 877 941 €, en augmentation de 9,28 % par rapport à 2021. En investissement, le budget s'équilibre à 2 351 224 €, en augmentation de 30,79 % par rapport à l'exercice précédent.

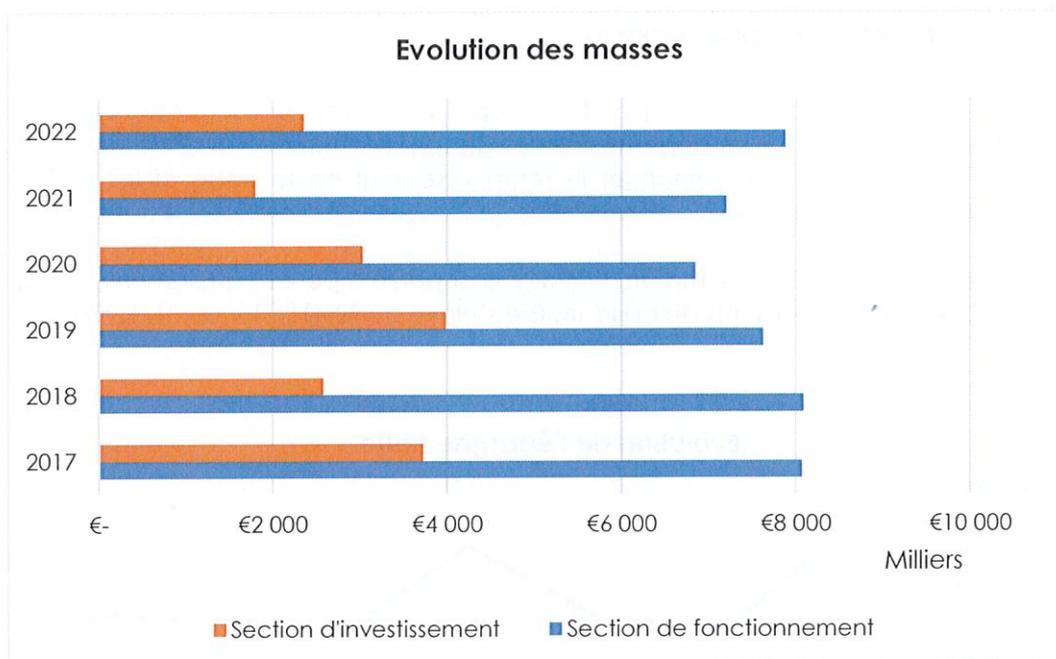
	BP 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
Section de fonctionnement	7 209 063,00 €	7 877 941,00 €	9,28%
Section d'investissement	1 797 747,00 €	2 351 224,00 €	30,79%

Le budget est composé d'opérations réelles (réel encaissement et décaissement de flux financiers) et d'opérations d'ordre (simples mouvements financiers au sein du budget). Le montant total du budget 2022 se décompose de la manière suivante :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	7 308 032,00 €	6 910 040,64 €	2 331 431,00 €	1 320 340,58 €
Opérations d'ordre	569 909,00 €	967 900,36 €	19 793,00 €	1 030 883,42 €
TOTAL	7 877 941,00 €	7 877 941,00 €	2 351 224,00 €	2 351 224,00 €

Les points majeurs de l'équilibre financier pour 2022 sont les suivants :

- Un gel des taux d'imposition ménage
- Une légère hausse des tarifications des produits des services par rapport à l'indice des prix à la consommation hors tabac
- Une gestion maîtrisée des coûts de fonctionnement, malgré la hausse du coût de l'énergie
- Un volume raisonné d'investissement
- La recherche et mobilisation active de subventions
- Le recours à l'emprunt



II. LES RATIOS FINANCIERS

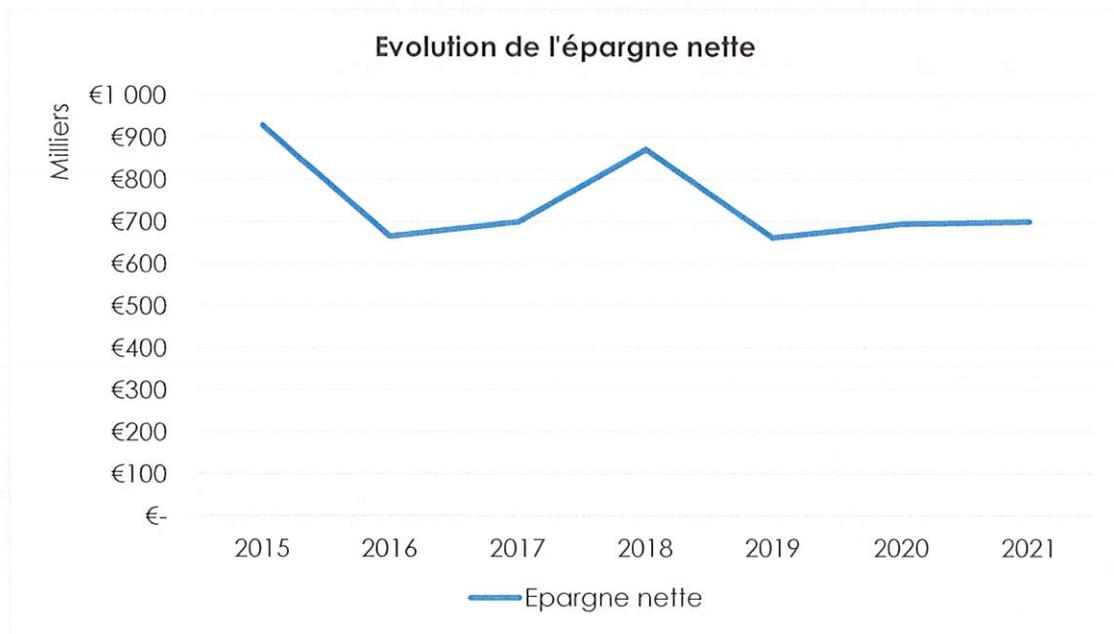
Ratios		Valeurs communales (CA 2021)	Valeurs communales (2022)	Moyennes nationales de la strate*
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	806,03 €	939,34 €	939,00 €
2	Produit des impositions directes / Population	504,30 €	516,07 €	519,00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	901,46 €	888,18 €	1 142,00 €
4	Dépenses d'équipement brut / Population	128,55 €	283,85 €	353,00 €
5	Encours de la dette / Population	44,85 €	44,59 €	847,00 €
6	Dotation globale de fonctionnement / Population	152,82 €	150,30 €	153,00 €
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	62,67%	57,68%	56,01%
9	Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	90,23%	106,65%	89,70%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	14,26%	31,96%	30,90%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	4,97%	5,02%	74,10%

* Source : DGCL – Les collectivités locales en chiffres 2021 (comptes administratifs 2020)

III. LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF) brute, ou épargne brute, est l'excédent de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, diminué des charges d'intérêt de la dette. Elle sert à financer le remboursement de la dette et les nouveaux investissements de la commune.

L'épargne nette est la différence mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de la dette. Elle s'élève à 698 413,21 € au 31/12/2021.



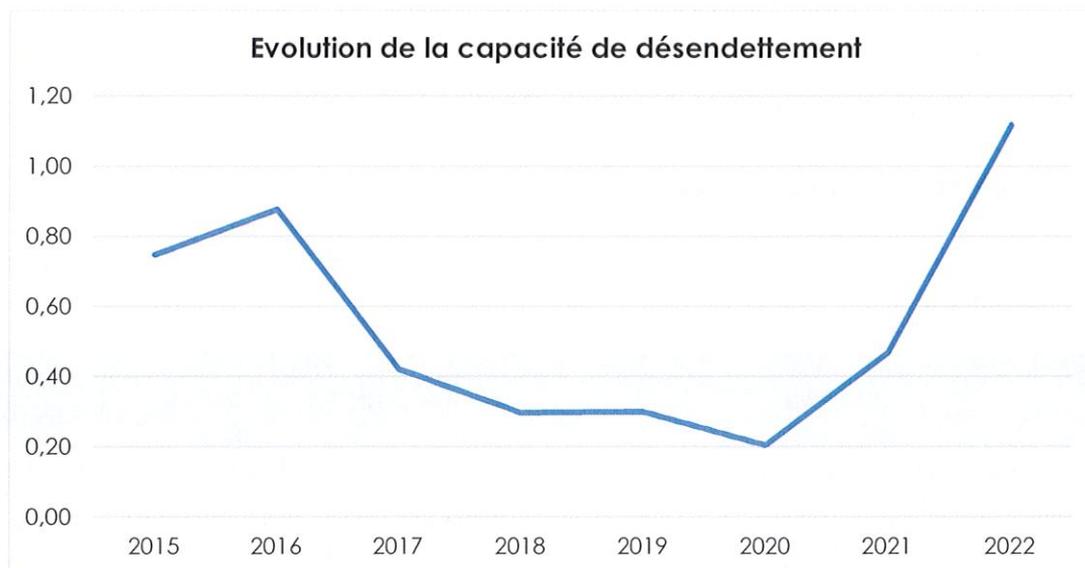
IV. LA SOLVABILITE DE LA COMMUNE

	2018	2019	2020	2021	BP 2022
Epargne brute	930 582,56 €	721 492,58 €	756 053,31 €	741 982,46 €	671 206,00 €
Encours de la dette (au 31/12)	276 647,60 €	215 927,73 €	153 807,70 €	346 888,45 €	750 152,30 €
Capacité de désendettement (en années)	0,30	0,30	0,20	0,47	1,12

La capacité de désendettement, principal ratio de solvabilité, se mesure par le rapport suivant : encours de dette / épargne brute. Elle correspond à la durée nécessaire pour rembourser complètement la dette en y consacrant la totalité de l'épargne dégagée.

Ce graphique est réalisé à partir des données financières réalisées au 31/12/2021. Ainsi, la capacité de désendettement de la commune en 2021 est de 0,47.

Pour rappel, le plafond national de référence est fixé à 12 ans. Au-delà, la commune se trouve dans une situation financière critique.



PARTIE 2 :
SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 7 827 941 € en dépenses et en recettes.

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 308 032 €, soit 8,81 % de plus qu'au budget primitif 2021.

Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
011 - Charges à caractère général	1 679 903,00 €	1 972 801,00 €	17,44%
012 - Charges de personnel	3 984 451,00 €	4 215 145,00 €	5,79%
014 - Atténuations de produits	217 500,00 €	322 500,00 €	48,28%
65 - Autres charges de gestion courante	651 760,00 €	646 386,00 €	-0,82%
66 - Charges financières	4 544,00 €	4 500,00 €	-0,97%
67 - Charges exceptionnelles	63 244,00 €	26 260,00 €	-58,48%
68 - Dotations aux amortissements et provisions	3 786,00 €	- €	-100,00%
022 - Dépenses imprévues	111 214,00 €	120 440,00 €	8,30%
Dépenses réelles de fonctionnement	6 716 402,00 €	7 308 032,00 €	8,81%
023 - Virement vers la section d'investissement	- €	50 000,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transferts	492 661,00 €	519 909,00 €	5,53%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 209 063,00 €	7 827 941,00 €	8,58%

1.1. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Commune, notamment les fluides (eau, électricité, gaz, carburant), les achats de fournitures, les prestations de services demandées à des organismes extérieurs, etc. Elles s'élèvent à 1 972 801 €, soit 17,44 % de plus qu'en 2021, et représentent 26,99 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les principales évolutions prévues sur ce chapitre correspondent aux postes de dépenses suivants :

- Les fluides (60611/60612/60621/60622) : 530 900 €, soit une hausse de 48,02 % (+ 172 230 €) par rapport au prévisionnel 2021. L'envolée des prix de l'électricité et du gaz impacte considérablement le budget de la Commune, malgré la passation d'un marché via la centrale d'achat Approlys Centr'Achats. Cette forte augmentation est principalement liée à :
 - La relance économique et l'augmentation des coûts des matières premières
 - La spéculation sur le marché du Carbone

- La hausse des Certificats d'économie d'énergie de + 3 €
- La hausse des prix de gros du gaz naturel (HTVA) sur lequel est indexé le marché européen de l'électricité.
- L'alimentation (60623) : 248 870 €, contre 239 100 € en 2021 (soit + 4,09 %).
- Les autres fournitures non stockées (60628) sont estimées à 17 340 €. Elles sont en baisse de 38,66 % et correspondent notamment aux crédits prévus pour l'achat de masques et de produits pharmaceutiques.
- Les fournitures d'entretien (60631) : 46 700 €, soit une hausse de 7,60 % en raison de la poursuite des mesures supplémentaires pour la désinfection des locaux et la protection des agents conformément au protocole sanitaire.
- Les dépenses d'entretien des terrains (60621) et des bâtiments publics (615221) : 198 900 €. Elles augmentent de 24,04 % par rapport à 2021
- La maintenance (6156) : 111 541 €, relativement stable par rapport à 2021 puisqu'elles connaissent une hausse de 0,12 %.
- Les fêtes et cérémonies (6232) : 71 368 €, soit une hausse de 42,55 % par rapport au prévisionnel 2021 avec notamment l'organisation de Festiv'Elles et du Dimanche aux jardins qui avaient été annulés en 2021.
- Le transport collectif (6251) : 23 820 €, avec les sorties en extérieur avec le Centre de loisirs et Bougez-vous.

Les autres comptes budgétaires de ce chapitre connaissent quelques variations à la marge, la gestion des coûts étant maîtrisée dans son ensemble.

1.2. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel constituent la part la plus importante des dépenses de fonctionnement puisqu'elles représentent 67,68 % des dépenses réelles de cette section. Elles s'élèvent à 4 215 145 €, soit une hausse de 5,79 % par rapport au budgeté 2021.

Cette augmentation s'explique, entre autres, par :

- La revalorisation de l'indice de traitement des agents de catégorie C afin de tenir compte de la revalorisation du Smic de 0,9 % au 1^{er} janvier 2022, et éviter que le traitement de certains agents ne passe au-dessous du niveau du salaire minimum.

Cette revalorisation s'inscrit dans un ensemble plus vaste de mesures en faveur des agents de catégorie C, annoncées par la ministre de la Transformation et de la Fonction publique le 6 juillet 2021.

À partir du 1^{er} janvier 2022, les agents de catégorie C devraient bénéficier notamment d'une progression plus rapide en début de carrière car le nombre de certains échelons et la durée de certains grades vont être réduits.

- L'instauration d'une prime de précarité depuis le 01/01/2021 pour les contractuels, hors accroissement saisonnier d'activité, et représentant 10 % des rémunérations totales.

- La reprise de l'activité de l'association « Bougez-vous » par la Commune nécessitant le recrutement d'animateurs.
- Le versement de l'indemnité inflation (11 300 €), compensée en totalité par l'Etat.
- Le maintien des taux de cotisation au 01/01/2022 : le taux CNRACL pour la part salariale s'élève à 11,10 % et pour la part employeur à 30,65 %.
- La nécessité de remplacer le personnel dans le cadre de la crise sanitaire, notamment le personnel d'entretien.
- L'impact de l'IFSE pour la valorisation des jours d'ancienneté : 4 173,78 €
- Le forfait versé aux agents participant aux élections présidentielles et législatives.
- Le gouvernement a annoncé le 14 mars 2022, l'augmentation de l'indemnité kilométrique de 10 %, ainsi que la revalorisation du point d'indice, gelé depuis 5 ans, avant l'été afin de tenir compte de l'inflation. L'ampleur de la revalorisation n'ayant pas encore été décidée par le gouvernement, cette dépense supplémentaire sera réévaluée, au besoin, par décision modificative.

1.3. LES ATTENUATIONS DE PRODUITS

Les atténuations de produits sont évaluées à 322 500 €, soit une hausse de 48,28 % par rapport au budgété 2021.

Cette évolution s'explique par :

- Le prélèvement en 2022 au titre de l'article 55 de la loi SRU à hauteur de 109 580,15 € : 39 703,52 € de prélèvement et 69 876,63 € au titre de la majoration de 150 % pour la période 2020-2022 auxquels sont retirés 6 880,90 € de solde de dépenses déductibles au titre de la moins-value de cessions de terrains pour la construction de 21 logements sociaux rue du Bourgneuf et du Vieux Puits.
- L'attribution de compensation de fonctionnement versée à Orléans Métropole à hauteur de 152 500 €.
- Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) estimée à 60 000 €, en baisse de 7,69 % par rapport aux prévisions 2021. Le FPIC est codifié par les articles L.2336-1 et suivants du CGCT. Il a été pensé comme un outil de réduction des inégalités entre territoires et destiné à mesurer la richesse à l'échelon communal, agrégeant richesse de l'EPCI et des communes membres.

1.4. LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES

Les autres charges de gestion courante représentent 8,84 % des dépenses réelles de fonctionnement et sont estimées à 646 386 € pour l'exercice 2022, soit une baisse de 0,82 % par rapport au budgété 2021.

L'augmentation constatée s'explique principalement par :

- L'inscription aux comptes 6512 – Droit d'utilisation informatique en nuage et 6518 – Autres droits d'utilisation, à hauteur de 45 160 €, des redevances de licences et logiciels.

- La participation versée au Syndicat Intercommunal du Bassin d'Apprentissage Fixe (SIBAF) pour 75 000 €, contre 75 190 € inscrits en 2021.

Les autres dépenses restent relativement stables et comprennent notamment :

- Les indemnités, frais de mission et de formation des élus pour 126 860 €
- La subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à hauteur de 53 000 €
- Les subventions versées aux associations : 232 422 €.
- Les subventions versées aux coopératives scolaires : 12 879 €
- La contribution obligatoire versée à l'Ecole Sainte Thérèse : 68 010 €
- Les dérogations scolaires versées pour les dionysiens scolarisés en dehors de la commune : 29 050 €
- Les créances admises en non-valeur (1 000 €) et éteintes (3 000 €)

1.5. LES CHARGES FINANCIERES

Les charges financières s'élèvent à 4 500 € et sont constituées des intérêts de la dette (4 378 €), des intérêts courus non échus.

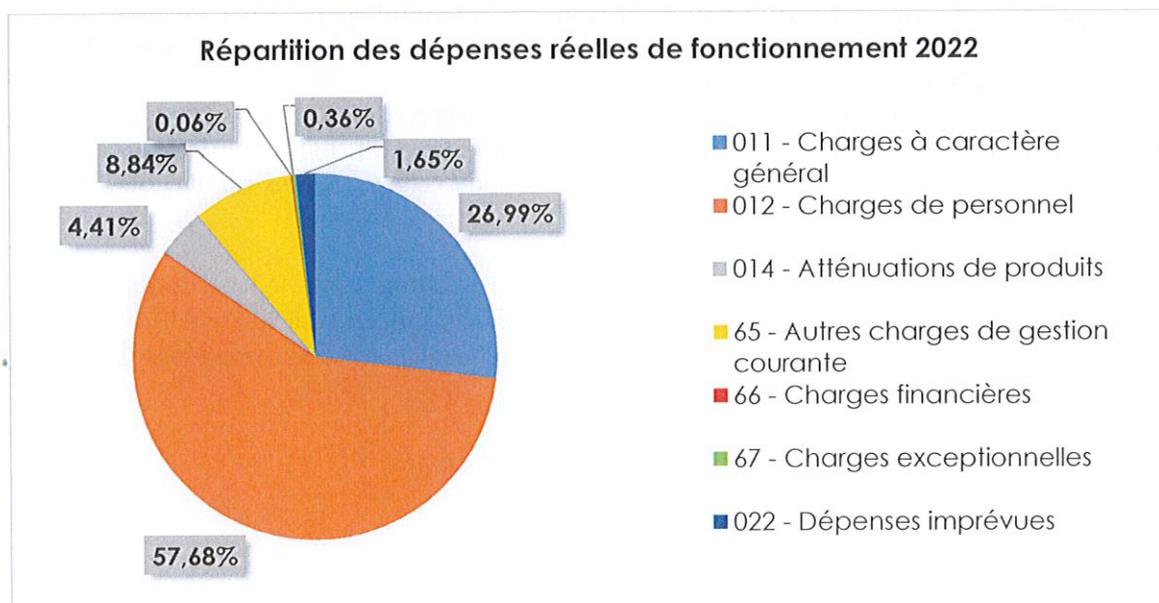
1.6. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles sont estimées à 26 260 € et correspondent à :

- L'inscription à hauteur de 14 660 € des subventions exceptionnelles versées aux associations.
- Des dictionnaires remis aux élèves des écoles élémentaires et des prix offerts à l'occasion des jeux organisés par la Médiathèque : 3 000 €.
- Des intérêts moratoires : 500 €
- Des crédits pour l'annulation de titres sur exercice antérieur : 4 000 €
- D'autres charges exceptionnelles pour 4 100 € pour couvrir d'éventuels frais de justice.

1.7. LES OPERATIONS D'ORDRE

Elles s'élèvent à 519 909 € et concernent les dotations aux amortissements. Elles sont inscrites également en recettes de la section d'investissement.



II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 6 910 040,64 €, augmentant ainsi de 6,21 % par rapport au budget 2021.

Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
013 - Atténuations de charges	20 000,00 €	21 300,00 €	6,50%
70 - Produits de services	607 120,00 €	660 450,00 €	8,78%
73 - Impôts et taxes	4 146 561,00 €	4 471 261,00 €	7,83%
74 - Dotations et participations	1 658 880,00 €	1 665 230,00 €	0,38%
75 - Autres produits de gestion courante	69 700,00 €	86 800,00 €	24,53%
77 - Produits exceptionnels	3 499,68 €	4 999,64 €	42,86%
Recettes réelles de fonctionnement	6 505 760,68 €	6 910 040,64 €	6,21%
002 - Résultat reporté de fonctionnement	694 283,32 €	948 757,36 €	36,65%
042 - Opérations d'ordre de transferts	9 019,00 €	19 143,00 €	112,25%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 209 063,00 €	7 877 941,00 €	9,28%

2.1. LES IMPOTS ET TAXES

a) La fiscalité directe

Depuis le 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de la réforme fiscale conduisant à la suppression progressive de la taxe d'habitation, un nouveau schéma de financement des collectivités locales est entré en vigueur, conformément à l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020.

Pour compenser la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la Commune de Saint Denis-en-Val s'est vue attribuer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) (de 18,56 %) corrigée d'un coefficient correcteur de 1,99099 pour compenser la différence de recettes constatée.

Du fait de cette réforme fiscale, le taux de taxe d'habitation est figé depuis 2020, à 15,60 %. Les communes ne retrouveront leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants qu'à compter des impositions émises au titre de l'année 2023.

La part départementale de la TFPB étant ajoutée à la part communale, le taux de foncier bâti de référence 2021 de la commune correspond au taux de foncier bâti 2020 de la commune et au taux de foncier bâti 2020 du département. Pour le Loiret, le taux de foncier bâti 2020 était de 18,56 %.

Les taux d'imposition sont maintenus par rapport à 2021, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 43,41 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 65,33 %

Le montant des contributions directes est évalué à 4 015 000 €, soit une hausse de 3 % par rapport au réalisé 2021 due à la revalorisation annuelle des bases locatives.

A ces contributions directes, viennent s'ajouter les allocations compensatrices sur la taxe foncière versées par l'Etat pour un total estimé de 12 000 €.

b) La fiscalité indirecte

La fiscalité indirecte comprend :

- La taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière. Il s'agit d'une taxe sur les cessions de maisons et appartements qui ne concerne pas les constructions neuves et cessions de fonds de commerce. Elle est estimée à 290 000 €.
- La dotation de solidarité communautaire versée par Orléans Métropole pour 84 061 €.
- La taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité estimée à 72 000 €. Le coefficient multiplicateur minimum de 6 s'applique pour 2022, contre 4 en 2021.
- La taxe locale sur la publicité extérieure pour laquelle le montant a été évalué à 7 000 €.
- Les droits de place qui concernent l'occupation du domaine public, évaluées à 3 200 €.

2.2. LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

a) La dotation globale de fonctionnement

En l'absence d'évolution majeure des dotations de l'Etat annoncée dans la loi de finances, les estimations pour la dotation globale de fonctionnement évoluent dans les mêmes proportions que les exercices précédents :

- La dotation forfaitaire est estimée à 1 005 300 €. Ce montant prend en compte la part dynamique de la population (4 796 €), ainsi qu'une estimation de l'écrêtement qui sera appliqué (- 4 273 €), à déduire du montant perçu en 2021.
- La dotation de solidarité rurale est évaluée à 117 000 €.
- La dotation nationale de péréquation est estimée à 47 000 €.

Le total de ces dotations forme la dotation globale de fonctionnement et s'élève à 1 169 300 €, soit 16,92 % des recettes réelles de fonctionnement.

	2018	2019	2020	2021	BP 2022
Dotation forfaitaire	1 032 338 €	1 027 917 €	1 020 886 €	1 015 300 €	1 005 300 €
Dotation de solidarité rurale	114 246 €	113 101 €	114 006 €	115 014 €	117 000 €
Dotation nationale de péréquation	70 994 €	63 895 €	57 506 €	51 755 €	47 000 €
TOTAL DGF	1 217 578 €	1 204 913 €	1 192 398 €	1 182 069 €	1 169 300 €

b) Les participations de la CAF

Le partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret est maintenu pour l'année 2022 dans le cadre des actions menées pour la petite enfance et l'enfance.

Ainsi, pour 2022, la CAF devrait apporter son concours pour :

- La gestion des structures petite enfance : 187 000 €
- L'organisation des accueils de loisirs sans hébergement, mercredi et vacances scolaires : 45 000 €
- L'organisation des accueils de loisirs pour les jeunes à travers « Bougez-vous » : 8 000 €
- Les contrats temps libres et enfance garderie scolaire : 100 000 €

c) Les autres participations

Les autres participations correspondent :

- Au fonds départemental pour la taxe professionnelle : 115 000 €
- A la dotation pour les titres sécurisés pour 12 130 €, bonification de 3 550 € par rapport à 2021 car plus de 1 875 demandes de passeport et CNI ont été enregistrés. En effet, la Commune ayant enregistré 1 915 demandes en 2021.
- Au fonds de compensation à la TVA (FCTVA) sur les travaux d'entretien des bâtiments publics, évalué à 10 000 €
- Aux frais d'assemblée pour l'organisation des élections présidentielles et législatives : 4 000 €
- A la compensation de l'ARS pour l'ouverture d'un centre de vaccination à l'Espace Pierre Lanson : 1 900 €

2.3. LES PRODUITS DES SERVICES

a) Les recettes tarifaires

Les recettes tarifaires sont estimées à 539 600 €, et représentent 7,81 % des recettes réelles de fonctionnement. Ces ressources ne constituent pas des recettes certaines, elles sont fonction de la fréquentation des usagers. Il convient donc de les estimer avec prudence, d'autant plus en raison du contexte sanitaire toujours incertain. Elles comprennent notamment les prestations :

- De restauration scolaire : 220 000 €
- D'accueil de loisirs pour les mercredis, vacances scolaires et Bougez-vous : 135 000 €
- De périscolaire : 90 000 €
- De petite enfance : 65 000 €
- De participation aux frais de scolarité pour les élèves non dionysiens accueillis dans les écoles publiques de la Commune : 11 000 €
- Des services à caractère culturel : 3 600 €
- Les concessions de cimetière : 15 000 €

b) Les autres recettes

Les autres recettes évaluées sur ce chapitre concernent notamment :

- La mise à disposition de personnel (12 000 €) et de logiciel (10 000 €) au CCAS
- Le remboursement des charges affectées à Orléans métropole : 90 000 € pour le personnel et 8 000 € pour le matériel.
- Les remboursements de taxe d'ordures ménagères par les locataires : 800 €

2.4. LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Ce chapitre est évalué à 86 800 €, soit une hausse de 24,53 % par rapport au prévisionnel 2021. Il comprend notamment :

- Les revenus des immeubles et baux de fermage pour 57 000 €.
- La participation du Département pour l'occupation des installations sportives par le Collège Val de Loire : 6 300 €
- Le remboursement par Logem Loiret de l'entretien des espaces verts de la Morpoix : 3 500 €
- Les recettes relatives à la location de salles communales (15 000 €) et de l'espace de coworking (5 000 €).

2.5. LES ATTENUATIONS DE CHARGES

Les atténuations de charges sont évaluées à 21 300 € et comprennent :

- Les remboursements sur charges de personnel à hauteur de 10 000 €. La commune ayant décidé d'arrêter cette assurance, il s'agit des indemnités versées pour les dossiers ouverts avant le 1^{er} janvier 2021.
- La compensation par l'Etat de l'indemnité inflation versée aux agents pour 11 300 €

2.6. LES PRODUITS EXCEPTIONNELS

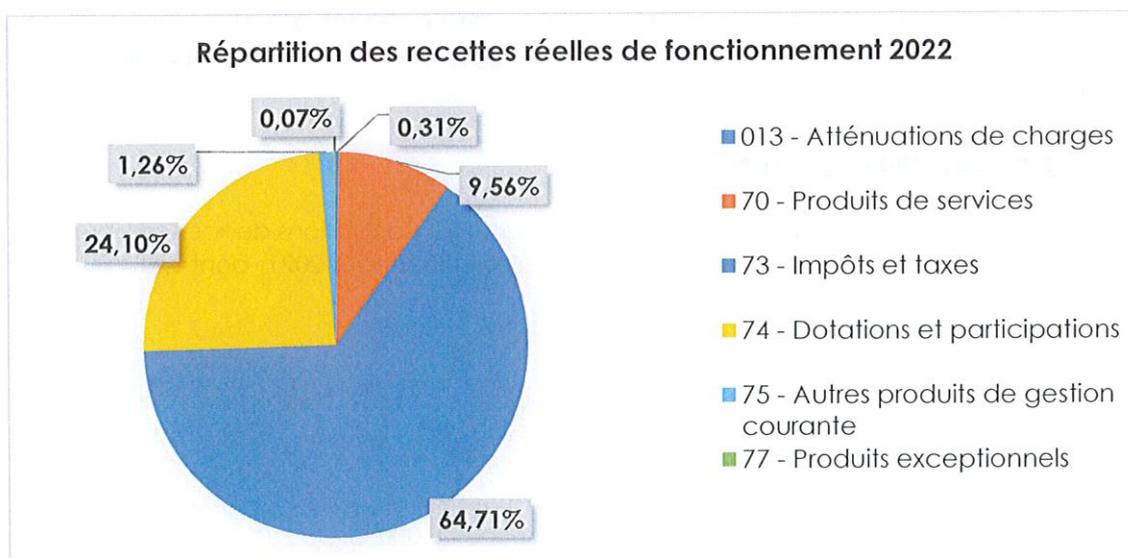
Les produits exceptionnels sont évalués à environ 4 999 € pour 2021. Ils correspondent aux indemnités d'assurance perçues en cas de sinistre, au trop-versé sur les chèques CESU ou encore aux produits de cessions hors immobilisations.

2.7. LES OPERATIONS D'ORDRE

Le montant de l'amortissement des subventions d'équipement reprises au compte de résultat est de 19 143 € pour l'exercice 2022.

2.8. LE RESULTAT DE CLOTURE 2021

L'exercice 2021 a permis de dégager un résultat de clôture de la section de fonctionnement à 948 757,36 €, affecté en recettes au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté.



PARTIE 3 :
SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 2 331 431 € en dépenses et en recettes.

I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles de la section d'investissement (restes à réaliser compris) s'élèvent à 2 331 431 €, soit 30,49 % de plus qu'en 2021.

Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
10 - Dotations et fonds divers	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
16 - Emprunts et dettes assimilés	57 920,00 €	62 740,00 €	8,32%
20 - Immobilisations incorporelles	38 925,00 €	83 404,80 €	114,27%
204 - Subventions d'équipement versées	587 333,00 €	637 333,00 €	8,51%
21 - Immobilisations corporelles	1 076 548,00 €	1 487 622,41 €	38,18%
23 - Immobilisations en cours	6 000,00 €	- €	-100,00%
020 - Dépenses imprévues	10 002,00 €	50 330,79 €	403,21%
Dépenses réelles d'investissement	1 786 728,00 €	2 331 431,00 €	30,49%
040 - Opérations d'ordre de transferts	9 019,00 €	19 143,00 €	112,25%
041 - Opérations patrimoniales	6 250,00 €	650,00 €	-89,60%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 801 997,00 €	2 351 224,00 €	30,48%

1.1. LES DOTATIONS ET FONDS DIVERS

Ce chapitre s'élève à 10 000 €. Les crédits prévus correspondent aux prévisions pour les restitutions des trop-perçus au titre de la taxe d'aménagement suite à l'annulation de permis de construire.

1.2. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce chapitre regroupe principalement les frais d'études et les acquisitions de licences, brevets, concessions, droits et valeurs similaires. Il s'élève à 83 404,80 € pour 2021, dont 5 884,80 € de restes à réaliser 2021.

Les prévisions concernent des dépenses relatives :

- Aux frais d'études pour la restructuration du groupe scolaire Champdoux : 40 000 €
- A l'équipement de la Commune en licences et logiciels pour 37 520 €. Cela comprend notamment :
 - L'acquisition d'un logiciel de gestion du temps de travail : 14 000 €
 - La refonte du site internet de la Commune : 8 000 €

- L'acquisition d'un logiciel de gestion pour la restauration scolaire : 10 000 €
- L'évolution du logiciel du relais petite enfance : 1 740 €
- La mise en place d'un connecteur pour la signature électronique des flux financiers : 1 500 €

1.3. LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

Les subventions d'équipement versées sont évaluées à 636 000 € (hors restes à réaliser) et correspondent à :

- L'attribution de compensation d'investissement versée à Orléans Métropole pour 586 000 €.
- La subvention versée aux Résidences de l'Orléanais pour le projet de construction de logements rue de la Cornaillère, permettant une déduction au titre de la loi SRU en 2023 : 50 000 €

1.4. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les dépenses inscrites au chapitre 21 s'élèvent à 902 869 € (hors restes à réaliser). Parmi les investissements les plus significatifs de l'exercice, sont relevés :

Pour les bâtiments :

- La restructuration de la Médiathèque de la Loire : 357 547 €
- La création d'une tribune pour l'orgue de l'Eglise (80 000 €) et la réfection des illuminations de Noël (10 000 €)
- Le solde des travaux pour la création d'un espace de coworking : 20 000 €
- Le remplacement de fenêtres au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville : 13 000 €
- L'installation de thermostats programmable salle de la Gare, Montjoie et à la base canoë : 8 100 €
- La mise aux normes de la porte en bois au rez-de-chaussée de l'espace social : 5 000 €

Pour les équipements sportifs :

- Le solde des travaux pour la construction de vestiaires de football féminin au Stade Chemeau : 30 000 €
- Le remplacement des éclairages actuels par des led's au Village sportif dans un souci d'économie d'énergie : 45 000 €
- Le remplacement des tatamis dans le dojo : 20 000 €
- La poursuite du déploiement des cylindres automatiques : 6 100 €
- L'achat d'équipements pour la salle de gymnastique Chemeau : 4 500 €

Pour les groupes scolaires et périscolaires :

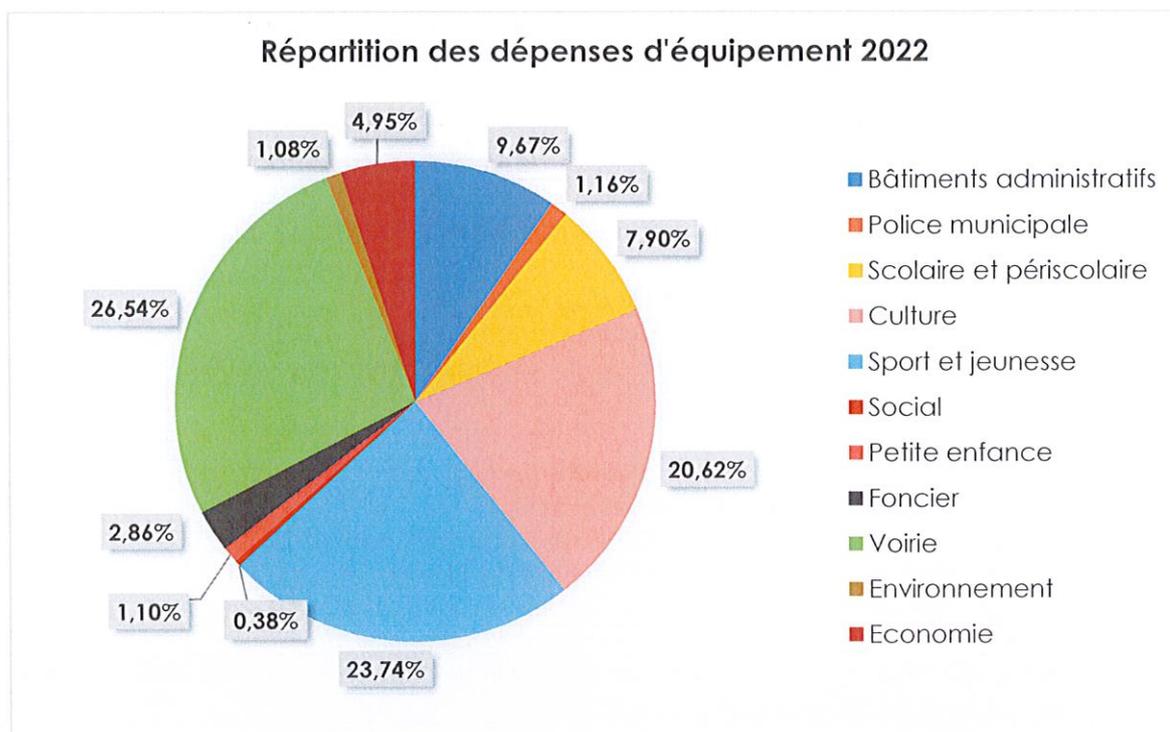
- Le remplacement des centrales d'alarme anti-intrusion au centre d'animation Les Chênes et Groupe scolaire Champdoux : 5 300 €
- Le déplacement de la chaudière au Groupe scolaire Champdoux : 10 000 €
- Le renouvellement des sols salle 8 à l'élémentaire Bourgneuf : 15 000 €
- Le remplacement des têtes de robinet des laves mains au groupe scolaire Bourgneuf : 7 500 €
- L'installation d'un système d'avertissement PPMS au Groupe scolaire Bruyères : 4 000 €
- L'achat de matériel informatique dans les écoles : 15 370 €
- L'achat de mobilier et matériel dans les écoles : 9 468 €

Pour les autres dépenses :

- L'achat d'un mini-bus pour les seniors : 31 000 €
- L'achat d'un véhicule pour les services municipaux : 15 000 €
- La création de rangements sécurisés pour les services techniques : 8 000 €
- L'achat de défibrillateurs pour les groupes scolaires et la salle de gymnastique : 6 000 €
- La reprise de 15 concessions de cimetière : 16 000 €
- Le renouvellement de caméras de vidéoprotection : 24 835 €
- L'achat de tables et chaises au Restaurant scolaire Champdoux : 21 600 €
- Le réaménagement de l'espace cuisine-biberonnerie au Multi-accueil : 10 000 €

Les restes à réaliser, détaillées en annexe du budget primitif 2022, s'ajoutent à ces dépenses pour un montant de 591 971,21 €. Ils concernent :

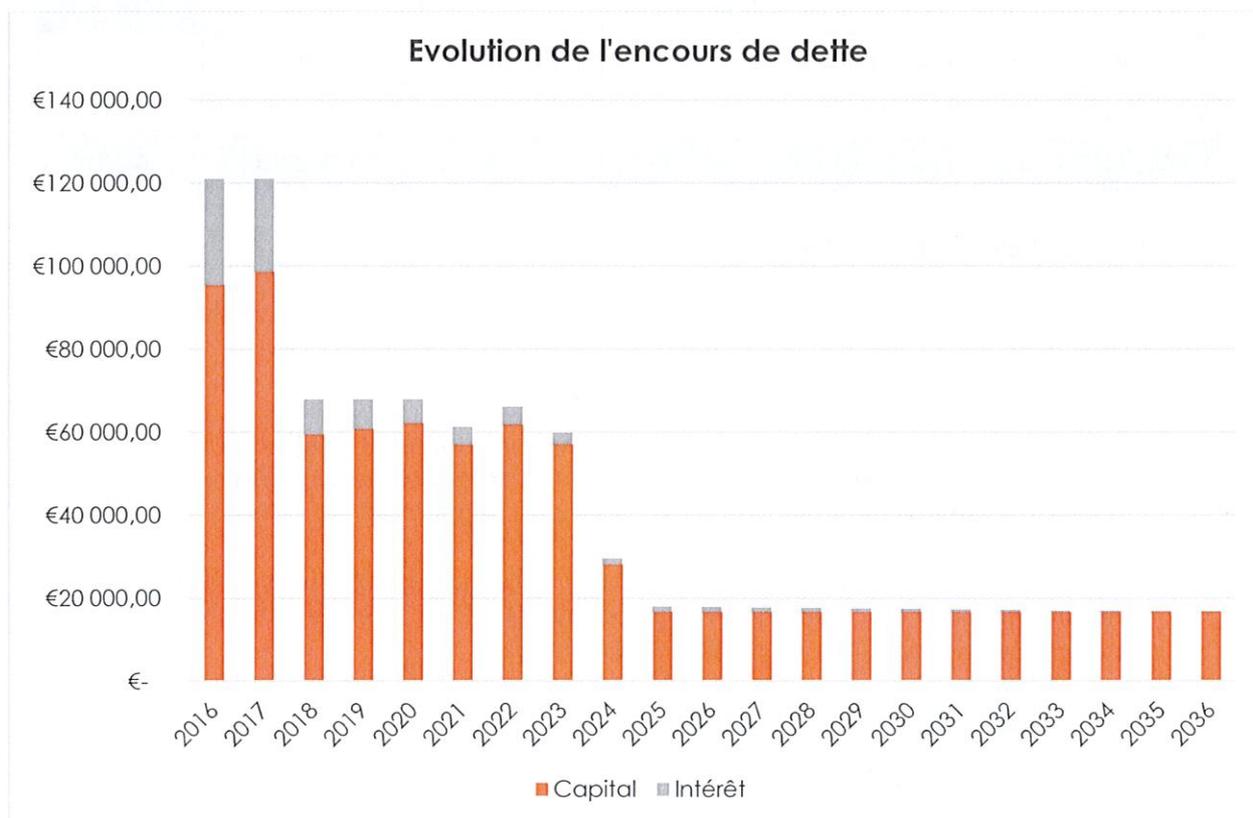
- La construction de vestiaires de football féminin au Stade Chemeau : 352 355 €
- La création d'un espace de coworking : 89 381 €
- Le remplacement des ventilo-convecteurs à l'étage de l'Hôtel de Ville : 29 238 €
- Le remplacement du plancher au périscolaire Bourgneuf : 21 390 €
- Le remplacement des projecteurs d'éclairage Stade Chemeau : 21 244 €
- La mise en place du projet Wifi4EU : 24 626 €
- La tondeuse auto-portée Espaces verts : 13 438 €
- L'acquisition de parcelle foncière pour l'extension des Acacias : 5 500 €
- Le remplacement lave-mains sanitaires Restaurant scolaire Bruyères : 4 345 €
- La réparation toiture vestiaires football : 5 081 €
- L'installation d'un vidéo-protecteur et d'un écran de projection à l'Espace Pierre Lanson : 7 500 €
- La subvention versée au Collège Val de Loire pour l'acquisition d'un coffre pour le matelas de saut : 1 333 €



1.5. LES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES

Le remboursement des emprunts et dettes assimilées s'élève à 61 740 € et comprend le remboursement des cautions (1 000 €) ainsi que le remboursement du capital des emprunts détaillé comme suit :

Prêteur	Dettes à l'origine	Taux	Encours de dette au 01/01/2022	Capital	Intérêt	Annuité
Banque populaire	250 000 €	Fixe	54 777,40 €	23 800,63 €	970,61 €	24 771,24 €
Crédit Agricole	200 000 €	Fixe	42 111,05 €	21 268,84 €	1 846,56 €	23 115,40 €
Crédit Agricole	250 000 €	Fixe	250 000,00 €	16 666,68 €	1 560 €	18 226,68 €
TOTAL			346 888,45 €	61 736,15 €	4 377,17 €	66 113,32 €



II. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement (restes à réaliser compris) sont évaluées à 1 320 340,58 €, soit une augmentation de 14,09 % par rapport au prévisionnel 2021.

Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022	Evolution 2021/2022
10 - Dotations et fonds divers	218 999,83 €	213 002,33 €	-2,74%
13 - Subventions d'investissements reçues	488 305,00 €	192 338,25 €	-60,61%
16 - Emprunts et dettes assimilés	450 000,00 €	715 000,00 €	58,89%
024 - Cession des immobilisations	- €	200 000,00 €	
Recettes réelles d'investissement	1 157 304,83 €	1 320 340,58 €	14,09%
001 - Résultat reporté d'investissement	145 781,17 €	460 324,42 €	215,76%
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	50 000,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transferts	492 661,00 €	519 909,00 €	5,53%
041 - Opérations patrimoniales	6 250,00 €	650,00 €	-89,60%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 801 997,00 €	2 351 224,00 €	30,48%

2.1. LES DOTATIONS ET FONDS DIVERS

Les dotations et fonds divers sont évalués à 213 002,33 €, soit une baisse de 2,74 % par rapport aux prévisions 2021.

Ce chapitre comprend :

- Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) : il a pour objet de rembourser de manière forfaitaire (16,404 %) la TVA acquittée sur certaines dépenses réelles d'investissement de 2020 (N-1). Pour 2022, le montant du FCTVA est évalué à environ 63 000 €.
- La taxe d'aménagement estimée à 150 000 €. Elle est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et les aménagements de toutes natures nécessitant une autorisation d'urbanisme.

2.2. LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS REÇUES

Ce chapitre s'élève à 192 338,25 € et représente 14,57 % des recettes réelles d'investissement. Il correspond aux attributions de subventions détaillées en annexe du budget primitif dans l'état des restes à réaliser.

Pour mémoire, il s'agit :

- Des subventions pour la construction des vestiaires dédié au football féminin au stade Chemeau :
 - Solde DETR : 29 774 €
 - Solde Volet 3 AAP 2019 - Département : 28 791 €

- Des subventions de la CAF pour :
 - L'achat d'ordinateurs dans le cadre de la mixité intergénérationnel entre le Centre de Loisirs et l'EHPAD : 900 €
 - L'aménagement du hall d'accueil du Multi-accueil : 800 €
 - La rénovation du sol au périscolaire Bourgneuf : 5 800 €
- La subvention européenne pour la mise en œuvre du projet Wifi4EU : 15 000 €
- La subvention pour l'acquisition d'un mini bus pour les seniors (DSIL) : 17 208 €
- La subvention pour la création d'un espace de coworking (DSIL) : 52 868 €
- La subvention pour l'éclairage du stade de football Chemeau (DSIL) : 9 300 €

La Commune reste active dans la recherche de partenariats financiers. Des dossiers de subventions ont été déposés en début d'année et sont actuellement à l'étude, d'où l'absence de nouveaux crédits inscrits au budget primitif 2022. Des demandes ont ainsi été effectuées pour les projets suivants :

- Au titre du volet 3 auprès du Département :
 - Requalification et mise en accessibilité de la Médiathèque de la Loire : accord de principe de 54 390 € (18 %)
 - Création d'un espace de coworking : accord de principe de 19 400 € (20%)
 - Création d'une tribune pour la mise en valeur de l'orgue de l'Eglise : accord de principe de 28 168 € (50%)
 - Aménagement de l'espace de cuisine – biberonnerie Multi-accueil : accord de principe de 3 777 € (50%)
- Au titre de la Dotation de solidarité à l'investissement local (DSIL) :
 - Mise aux normes et sécurisation des bâtiments : subvention demandée de 10 989 € (80%)
 - Rénovation thermique des bâtiments : subvention demandée de 14 498 € (80%)
 - Mise en place éclairage Led's Village sportif : subvention demandée de 30 816 € (80%)
- Au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) :
 - Achat de mobiliers pour le restaurant scolaire Champdoux : subvention demandée de 6 274 € (35%)
 - Rénovation air de tir extérieur du stand de tir à l'arc : subvention demandée de 5 434 € (35%)
- Au titre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance :
 - Pour l'achat de gilets pare-balles : subvention demandée de 250 € (30 %)
 - Pour le remplacement de caméras de vidéoprotection : subvention demandée de 6 208 € (30 %)

2.3. LES PRODUITS DE CESSION DES IMMOBILISATIONS

Les prévisions s'élèvent à 200 000 € et correspondent à la vente de la maison située au 175 rue de Bourgneuf à l'IME C.I.G.A.L.E. puisque le bien est situé proche de l'école Bourgneuf où l'association a installé une Unité d'Enseignement Externalisée le 15 novembre 2021.

2.4. LE RESULTAT DE CLOTURE 2021

L'exercice 2021 a permis de dégager un résultat de clôture de la section d'investissement positif s'élevant à 460 324,42 €. Ce résultat sert directement au financement des dépenses d'investissement 2022.

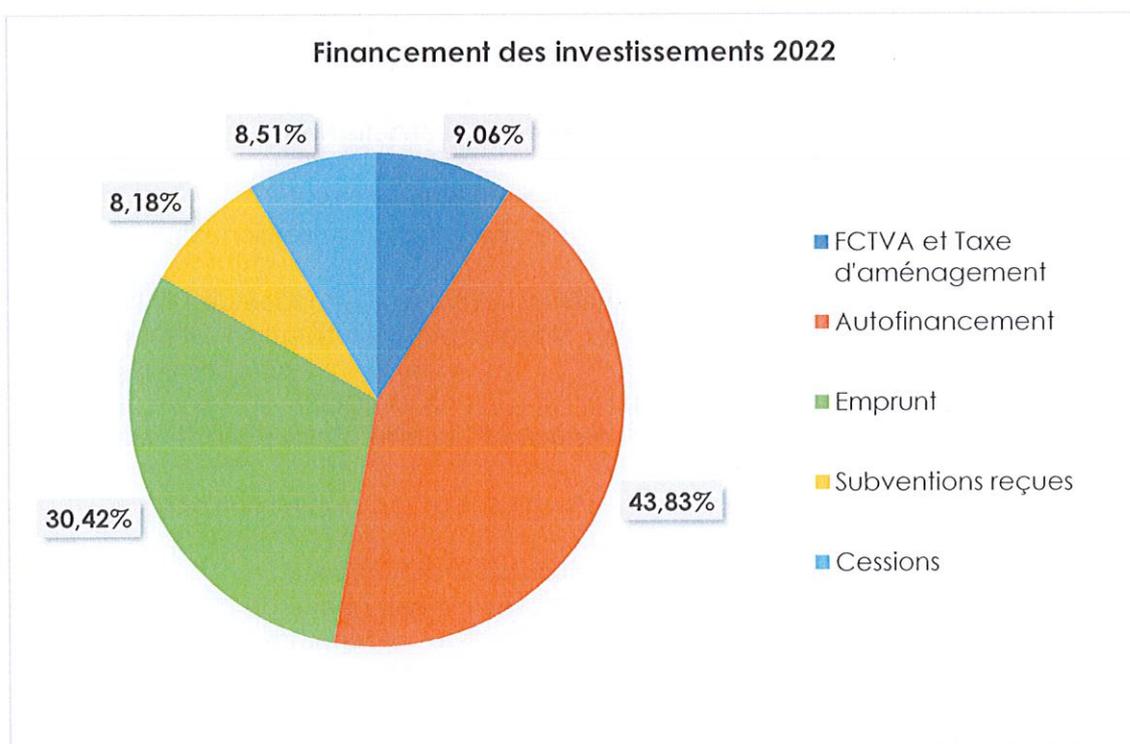
2.5. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre sont constituées des amortissements qui participent à l'autofinancement des dépenses d'investissement pour 519 909 €, et des opérations à l'intérieur de la section à hauteur de 650 € pour la cession à l'amiable d'une bande de terrain de 25 m² (AP 89p) intégrée à la propriété voisine.

2.6. L'EMPRUNT

Pour permettre l'équilibre de la section d'investissement et le financement des dépenses d'investissement, un emprunt à hauteur de 465 000 € est inscrit en recettes d'investissement, auxquels s'ajoutent les 250 000 € de restes à réaliser pour l'emprunt souscrit en 2021.

Le montant définitif sera réévalué en cours d'année en fonction des subventions accordées suite aux demandes effectuées au titre notamment de la DETR et de la DSIL auprès de la Préfecture, et du volet 3 auprès du Département du Loiret.



PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2022
013	Atténuation de charges	21 300,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	660 450,00 €
73	Impôts et taxes	4 471 261,00 €
74	Dotations, subventions et participations	1 665 230,00 €
75	Autres produits de gestion courante	86 800,00 €
77	Produits exceptionnels	4 999,64 €
002	Résultat reporté de fonctionnement	948 757,36 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 143,00 €
TOTAL		7 877 941,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	1 972 801,00 €
012	Charges de personnel	4 215 145,00 €
014	Atténuations de produits	322 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	646 386,00 €
66	Charges financières	4 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	26 260,00 €
022	Dépenses imprévues	120 440,00 €
023	Virement à la section d'investissement	50 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	519 909,00 €
TOTAL		7 877 941,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2022
10	Dotations, fonds divers et réserves	213 002,33 €
13	Subventions d'investissement reçues	192 338,25 €
16	Emprunts et dettes assimilées	715 000,00 €
024	Cessions des immobilisations	200 000,00 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	460 324,42 €
021	Virement de la section de fonctionnement	50 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	519 909,00 €
041	Opérations patrimoniales	650,00 €
TOTAL		2 351 224,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2022
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	62 740,00 €
20	Immobilisations incorporelles	83 404,80 €
204	Subventions d'équipement versées	637 333,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 487 622,41 €
020	Dépenses imprévues	50 330,79 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 143,00 €
041	Opérations patrimoniales	650,00 €
TOTAL		2 351 224,00 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - St Denis en Val - Commune

Numéro SIRET : 21450274200015

POSTE COMPTABLE :
TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET METROPOLE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14

ANNEE 2022

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	7

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	8
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	9
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	10
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	12
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction	22
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	32
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	48
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	50
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	51

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	53

Code INSEE 45274	St Denis en Val - Commune BUDGET COMMUNAL M14	BP 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 780
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	24
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
ORLEANS METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 632 166,00	7 638 876,00	849,84	1 099,68

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	939,34	939,00
2	Produit des impositions directes/population	516,07	519,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	888,18	1 142,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	283,85	353,00
5	Encours de dette/population	44,59	847,00
6	DGF/population	150,30	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,68 %	56,01 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,67 %	89,70 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	31,96 %	30,90 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	5,02 %	74,10 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



**ETAT DES RESTES A REALISER 2021
DÉPENSES**

N° engagement	Date eng.	Nature	Fonction	Service	Tiers	Libellé	Engagé TTC	Dégagé TTC	Solde TTC
2021COM001221	16/12/2021	204181	20	SCOL	COLLEGEVALLOIRE	Subvention versée pour l'acquisition d'un coffre (Collège Val de Loire)	1 333,00 €	- €	1 333,00 €
						TOTAL 204181	1 333,00 €	- €	1 333,00 €
						TOTAL CHAPITRE 204	1 333,00 €	- €	1 333,00 €
0016210052-1	23/06/2021	2051	020	ST	SRMI	Mise en place VPN	724,80 €	- €	724,80 €
2021COM001249	22/12/2021	2051	903	ST	COSOFT	Mise en service plateforme Cosoft (Espace de coworking)	5 160,00 €	- €	5 160,00 €
						TOTAL 2051	5 884,80 €	- €	5 884,80 €
						TOTAL CHAPITRE 20	5 884,80 €	- €	5 884,80 €
3	11/01/2021	820	2111	URBA	ANNE LARRE	Acquisitions foncières Parcelle AL 242 - Extension des Acacias	5 500,00 €	- €	5 500,00 €
						TOTAL 2111	5 500,00 €	- €	5 500,00 €
0014190010	11/01/2021	21318	4122	ST	APAVE	Mission SPS Vestiaires stade	750,00 €	480,00 €	270,00 €
0014190011	11/01/2021	21318	4122	ST	BUREAU VERITAS	Mission contrôle technique Vestiaire foot féminin	2 186,00 €	957,88 €	1 228,12 €
2021COM000784	29/09/2021	21318	4122	ST	MALARD	2020010 Lot 1 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Gros oeuvre)	119 601,24 €	20 284,20 €	99 317,04 €
2021COM001276	21/12/2021	21318	4122	ST	MALARD	2020010 Lot 1 - Avenant 1 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Gros oeuvre)	14 377,68 €	- €	14 377,68 €
2021COM000785	29/09/2021	21318	4122	ST	BRAUN ETANCH	2020011 Lot 2 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Etanchéité)	16 920,00 €	- €	16 920,00 €
2021COM000786	29/09/2021	21318	4122	ST	DROUET	2020012 Lot 3 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Menuiseries extérieures)	37 800,00 €	- €	37 800,00 €
2021COM000787	29/09/2021	21318	4122	ST	GAUTHIER	2020013 Lot 4 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Isolation)	17 400,00 €	- €	17 400,00 €
2021COM000788	29/09/2021	21318	4122	ST	RIGUETETS	2020014 Lot 5 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Menuiseries intérieures)	20 046,12 €	- €	20 046,12 €
2021COM000789	29/09/2021	21318	4122	ST	TOP CONSTRUCTIO	2020015 Lot 6 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Sol durs)	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
2021COM000790	29/09/2021	21318	4122	ST	LEROY SEB DECO	2020016 Lot 7 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Peinture)	3 360,00 €	- €	3 360,00 €
2021COM000791	29/09/2021	21318	4122	ST	UTB	2020017 Lot 8 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Plomberie)	56 400,00 €	- €	56 400,00 €
2021COM000792	29/09/2021	21318	4122	ST	IRALIET FILS S	2020018 Lot 9 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Electricité)	16 688,54 €	- €	16 688,54 €
2021COM000793	29/09/2021	21318	4122	ST	ADA TP	2020019 Lot 10 - Construction vestiaires féminins stade Chemeau (Voirie)	29 243,15 €	- €	29 243,15 €
308	11/01/2021	21318	4122	ST	LR ARCHITECTURE	2020006 Maîtrise d'oeuvre extension Vestiaires Chemeau	11 998,93 €	2 694,10 €	9 304,83 €
						TOTAL 21318	376 771,66 €	24 416,18 €	352 355,48 €
00162100011	22/03/2021	2135	4122	ST	BOUSSICAULT	Réparation avancé toiture vestiaires football	5 081,34 €	- €	5 081,34 €

0016210053	23/06/2021	2135	903	ST	MSL ELECTRICITE	Création d'un espace de Coworking - Réfection et mises aux normes électriques	8 238,60 €	- €	8 238,60 €
0016210056-1	09/07/2021	2135	4122	ST	CITEOS	Remplacement projecteurs d'éclairage (Stade Chemeau)	21 244,20 €	- €	21 244,20 €
0016210059b	16/07/2021	2135	642	ST	SOLTECHNIC	Remplacement plaques du plancher et sol périscolaire Bourgneuf	21 390,98 €	- €	21 390,98 €
0016210061-1	21/07/2021	2135	903	ST	HAUTEUR LARGEUR	Création d'un espace de coworking - Menuiseries extérieures	12 196,50 €	- €	12 196,50 €
0016210065	21/07/2021	2135	903	ST	GAUTHIER	Création d'un espace de coworking - Peinture	28 948,14 €	- €	28 948,14 €
0033210003	19/05/2021	2135	4122	ST	CASALSPORT	Filet pare ballons terrain de football stade Chemeau	8 091,60 €	- €	8 091,60 €
2021_000009	09/08/2021	2135	903	ST	PROTEXSSI	Creation d'un espace de coworking - Système de sécurité incendie	3 093,60 €	- €	3 093,60 €
2021COM000794	29/09/2021	2135	903	ST	VEOLIA	Création d'un espace de coworking - Déplacement compteur eau	1 440,00 €	- €	1 440,00 €
2021COM000818	04/10/2021	2135	020	ST	EIFAGEENERGIE	2021013 - Remplacement des ventilos convecteur (Hôtel de Ville)	29 237,10 €	- €	29 237,10 €
2021COM000861	13/10/2021	2135	903	ST	MSL ELECTRICITE	Création d'un espace de coworking - Travaux électriques	3 506,48 €	- €	3 506,48 €
2021COM000954	02/11/2021	2135	024	ST	FRANCEEVENEMENT	Installation vidéoprojecteur et remplacement écran de projection (Espace Pierre Lanson)	7 500,00 €	- €	7 500,00 €
2021COM001012	10/11/2021	2135	903	ST	ADA TP	Création de places de parking PMR (Espace de coworking)	4 895,66 €	- €	4 895,66 €
TOTAL 2135							154 864,20 €	- €	154 864,20 €
2021COM001064	19/11/2021	21538	020	ST	ATLANTEAM DEVEL	Mise en place Wifi4EU	24 626,16 €	- €	24 626,16 €
TOTAL 21538							24 626,16 €	- €	24 626,16 €
0016210054-2	05/07/2021	2158	823	EV	VALEQUIPE	Tondeuse autoportée GRILLO MD24 AWD (Espaces verts)	13 438,00 €	- €	13 438,00 €
2021COM000949	29/10/2021	2158	251	ST	CEDEO	Remplacement lave-main sanitaire des petits (RS Bruyères)	4 345,06 €	- €	4 345,06 €
TOTAL 2158							17 783,06 €	- €	17 783,06 €
0016210076-1	12/10/2021	2183	020	ST	LISICA	Renouvellement parc informatique (Ecole + Hôtel de Ville)	6 639,64 €	6 489,64 €	150,00 €
2021COM001178	08/12/2021	2183	903	ST	LDLC	Achat téléviseur interactif + support pour les salles de réunion (Espace de coworking)	4 846,61 €	- €	4 846,61 €
TOTAL 2183							11 486,25 €	6 489,64 €	4 996,61 €
0036210043	15/10/2021	2184	4220	CLSH	CASALSPORT	4 tables de pique nique en pin les chenes centre de loisirs	1 905,60 €	- €	1 905,60 €
2021COM000854	12/10/2021	2184	020	AG	CAS	Armoire NEWFORMS + Plan NEWFORMS (Bureau Sonia Frédéric)	749,65 €	- €	749,65 €
2021COM001017	12/11/2021	2184	2112	SCOL	Lafa COLLECTIVI	2021008 - Lot de 3 chaises ATSEM Maternelle Champdoux	261,25 €	- €	261,25 €
2021COM001191	10/12/2021	2184	903	ST	CAS	2021007 - Lot 1 Mobilier (Création d'un espace de coworking)	16 655,53 €	- €	16 655,53 €
TOTAL 2184							19 572,03 €	- €	19 572,03 €
0003210026	27/10/2021	2188	2123	SCOL	ECO SIGN	Fourniture et pose d'une marelle serpent (EP Les Bruyères)	1 134,00 €	- €	1 134,00 €
0012200011	11/01/2021	2188	0202	PREV	UGAP	3 packs extérieur défibrillateurs salle gare gaité et gym chemeau	5 300,74 €	2 645,47 €	2 655,27 €
2021COM001067	19/11/2021	2188	020	CIVIL	BUREAU ALLEE	Destructeur de documents Fellowes Powershred 225Ci coupe croisée	649,90 €	- €	649,90 €
2021COM001138	01/12/2021	2188	903	ST	DARTYGRANDQUEST	2 réfrigérateurs PROLINE TTR 1100WH (Espace de coworking)	399,98 €	- €	399,98 €
2021COM001250	22/12/2021	2188	020	ENTR	KARCHER	Aspirateur poussière T 11/1 Classic HEPA (Entretien)	216,72 €	- €	216,72 €
TOTAL 2188							7 701,34 €	2 645,47 €	5 055,87 €
TOTAL CHAPITRE 21							618 304,70 €	33 551,29 €	584 753,41 €
TOTAL DEPENSES RAR 2021							625 522,50 €	33 551,29 €	591 971,21 €

RECETTES

N° engagement	Date eng.	Nature	Fonction	Service	Tiers	Libellé	Engagé TTC	Dérogé TTC	Solde TTC
2021COM000852	12/10/2021	1311	multi	SCOL	ACADEMIEORLEANS	AAP SNEE 2021 - Socle numérique dans les écoles élémentaires	31 897,00 €	- €	31 897,00 €
						TOTAL 1311	31 897,00 €	- €	31 897,00 €
2020COM000002	11/01/2021	1313	4112	AG	DEPARTEMENT 45	Volet 3 AAP 2019 - Vestiaires Chemeau	54 135,00 €	24 360,75 €	29 774,25 €
						TOTAL 1313	54 135,00 €	24 360,75 €	29 774,25 €
2021COM000397	15/06/2021	1318	4220	CLSH	CAF	FPT - Achat d'ordinateurs démarche de mixité intergénérationnelle entre EHPAD et ALSH	900,00 €	- €	900,00 €
2021COM000398	15/06/2021	1318	640	MALC	CAF	FPT - Aménagement du hall d'accueil du Multi-Accueil et du RAM	800,00 €	- €	800,00 €
2021COM000997	09/11/2021	1318	642	ST	CAF	FPT 2021 - Rénovation de l'ALSH périscolaire Bourgneuf	5 800,00 €	- €	5 800,00 €
						TOTAL 1318	7 500,00 €	- €	7 500,00 €
2021COM001280	31/12/2021	1328	020	ST	HADEA	Mise en œuvre WiFi4EU	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
						TOTAL 1337	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
2021COM000370	10/06/2021	1337	0201	ST	PREFECTURE	DSIL 2021 - Acquisition d'un mini bus seniors	17 208,00 €	- €	17 208,00 €
						TOTAL 1337	17 208,00 €	- €	17 208,00 €
2020COM000001	11/01/2021	1341	4112	AG	PREFECTURE	DETR 2021 - Construction vestiaires féminins Stade Chemeau	41 130,00 €	12 339,00 €	28 791,00 €
						TOTAL 1341	41 130,00 €	12 339,00 €	28 791,00 €
2021COM000369	10/06/2021	1347	903	ST	PREFECTURE	DSIL 2021 - Création d'un espace de Coworking	52 868,00 €	- €	52 868,00 €
2021COM000371	10/06/2021	1347	4122	ST	PREFECTURE	DSIL 2021 - Rénovation éclairage stade de football Chemeau	9 300,00 €	- €	9 300,00 €
						TOTAL 1347	62 168,00 €	- €	62 168,00 €
						TOTAL CHAPITRE 13	229 038,00 €	36 699,75 €	192 338,25 €
2021COM001264	27/12/2021	1641	01	FIN	CREDITAGRICOLE	Emprunt - Financement des investissements 2021	250 000,00 €	- €	250 000,00 €
						TOTAL 1641	250 000,00 €	- €	250 000,00 €
						TOTAL CHAPITRE 16	250 000,00 €	- €	250 000,00 €
						TOTAL RECETTES RAR 2021	479 038,00 €	36 699,75 €	442 338,25 €

A Saint Denis-en-Val, le 10/01/2022

Le Maire,

Marie-Philippe LUBET



Le comptable public



I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 877 941,00	6 929 183,64
+		+	+
R	E		
P	P		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 948 757,36
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		7 877 941,00	7 877 941,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 759 252,79	1 448 561,33
+		+	+
R	E		
P	P		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	591 971,21	442 338,25
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 460 324,42
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 351 224,00	2 351 224,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		10 229 165,00	10 229 165,00
---------------------	--	---------------	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 670 003,00	0,00	1 972 801,00	1 972 801,00	1 972 801,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 946 451,00	0,00	4 215 145,00	4 215 145,00	4 215 145,00
014	Atténuations de produits	217 500,00	0,00	322 500,00	322 500,00	322 500,00
65	Autres charges de gestion courante	699 160,00	0,00	646 386,00	646 386,00	646 386,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 533 114,00	0,00	7 156 832,00	7 156 832,00	7 156 832,00
66	Charges financières	5 044,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles	63 244,00	0,00	26 260,00	26 260,00	26 260,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	115 000,00		120 440,00	120 440,00	120 440,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 716 402,00	0,00	7 308 032,00	7 308 032,00	7 308 032,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	492 661,00		519 909,00	519 909,00	519 909,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		492 661,00		569 909,00	569 909,00	569 909,00
TOTAL		7 209 063,00	0,00	7 877 941,00	7 877 941,00	7 877 941,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 877 941,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	21 300,00	21 300,00	21 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	607 120,00	0,00	660 450,00	660 450,00	660 450,00
73	Impôts et taxes	4 066 561,00	0,00	4 471 261,00	4 471 261,00	4 471 261,00
74	Dotations et participations	1 738 880,00	0,00	1 665 230,00	1 665 230,00	1 665 230,00
75	Autres produits de gestion courante	69 700,00	0,00	86 800,00	86 800,00	86 800,00
Total des recettes de gestion courante		6 502 261,00	0,00	6 905 041,00	6 905 041,00	6 905 041,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 499,68	0,00	4 999,64	4 999,64	4 999,64
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 505 760,68	0,00	6 910 040,64	6 910 040,64	6 910 040,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 019,00		19 143,00	19 143,00	19 143,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 019,00		19 143,00	19 143,00	19 143,00
TOTAL		6 514 779,68	0,00	6 929 183,64	6 929 183,64	6 929 183,64

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	948 757,36
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 877 941,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	550 766,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 075,00	5 884,80	77 520,00	77 520,00	83 404,80
204	Subventions d'équipement versées	587 333,00	1 333,00	636 000,00	636 000,00	637 333,00
21	Immobilisations corporelles	1 081 398,00	584 753,41	902 869,00	902 869,00	1 487 622,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 708 806,00	591 971,21	1 616 389,00	1 616 389,00	2 208 360,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	57 920,00	0,00	62 740,00	62 740,00	62 740,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 002,00		50 330,79	50 330,79	50 330,79
	Total des dépenses financières	77 922,00	0,00	123 070,79	123 070,79	123 070,79
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 786 728,00	591 971,21	1 739 459,79	1 739 459,79	2 331 431,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 019,00		19 143,00	19 143,00	19 143,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000,00		650,00	650,00	650,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 019,00		19 793,00	19 793,00	19 793,00
	TOTAL	1 797 747,00	591 971,21	1 759 252,79	1 759 252,79	2 351 224,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 224,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	393 305,00	192 338,25	0,00	0,00	192 338,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	550 000,00	250 000,00	465 000,00	465 000,00	715 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	943 305,00	442 338,25	465 000,00	465 000,00	907 338,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	213 999,83	0,00	213 002,33	213 002,33	213 002,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes financières	213 999,83	0,00	413 002,33	413 002,33	413 002,33
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 157 304,83	442 338,25	878 002,33	878 002,33	1 320 340,58
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	492 661,00		519 909,00	519 909,00	519 909,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000,00		650,00	650,00	650,00

St Denis en Val - Commune - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	494 661,00		570 559,00	570 559,00	570 559,00
	TOTAL	1 651 965,83	442 338,25	1 448 561,33	1 448 561,33	1 890 899,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	460 324,42
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 224,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	550 766,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 972 801,00		1 972 801,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 215 145,00		4 215 145,00
014	Atténuations de produits	322 500,00		322 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	646 386,00		646 386,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 500,00	0,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles	26 260,00	0,00	26 260,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	519 909,00	519 909,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	120 440,00		120 440,00
023	Virement à la section d'investissement		50 000,00	50 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 308 032,00	569 909,00	7 877 941,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 877 941,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 143,00	19 143,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	62 740,00	0,00	62 740,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	83 404,80	0,00	83 404,80
204	Subventions d'équipement versées	637 333,00	0,00	637 333,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 487 622,41	650,00	1 488 272,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 330,79		50 330,79
Dépenses d'investissement – Total		2 331 431,00	19 793,00	2 351 224,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 224,00
---	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 300,00		21 300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	660 450,00		660 450,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 471 261,00		4 471 261,00
74	Dotations et participations	1 665 230,00		1 665 230,00
75	Autres produits de gestion courante	86 800,00	0,00	86 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 999,64	19 143,00	24 142,64
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 910 040,64	19 143,00	6 929 183,64

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	948 757,36
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 877 941,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	213 002,33	0,00	213 002,33
13	Subventions d'investissement	192 338,25	650,00	192 988,25
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	715 000,00	0,00	715 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		519 909,00	519 909,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		50 000,00	50 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		200 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 320 340,58	570 559,00	1 890 899,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	460 324,42
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 224,00
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 670 003,00	1 972 801,00	1 972 801,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	32 650,00	32 650,00
60611	Eau et assainissement	29 750,00	27 500,00	27 500,00
60612	Energie - Electricité	343 570,00	486 750,00	486 750,00
60621	Combustibles	250,00	250,00	250,00
60622	Carburants	15 800,00	16 400,00	16 400,00
60623	Alimentation	234 100,00	248 870,00	248 870,00
60624	Produits de traitement	500,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	28 270,00	17 340,00	17 340,00
60631	Fournitures d'entretien	46 400,00	46 700,00	46 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	56 391,00	42 564,00	42 564,00
60633	Fournitures de voirie	21 000,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	14 500,00	13 720,00	13 720,00
6064	Fournitures administratives	7 525,00	8 220,00	8 220,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	20 800,00	20 800,00	20 800,00
6067	Fournitures scolaires	32 346,00	32 576,00	32 576,00
6068	Autres matières et fournitures	82 135,00	121 700,00	121 700,00
611	Contrats de prestations de services	53 390,00	45 000,00	45 000,00
6135	Locations mobilières	31 995,00	24 920,00	24 920,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	88 181,00	104 000,00	104 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	83 775,00	94 900,00	94 900,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	16 500,00	16 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 170,00	14 975,00	14 975,00
6156	Maintenance	112 409,00	111 541,00	111 541,00
6161	Multirisques	45 000,00	23 000,00	23 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	6 000,00	4 700,00	4 700,00
6182	Documentation générale et technique	11 273,00	10 657,00	10 657,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 210,00	35 435,00	35 435,00
6188	Autres frais divers	23 550,00	21 930,00	21 930,00
6226	Honoraires	21 500,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	8 524,00	9 320,00	9 320,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	46 665,00	71 368,00	71 368,00
6236	Catalogues et imprimés	14 262,00	35 589,00	35 589,00
6237	Publications	0,00	750,00	750,00
6247	Transports collectifs	11 933,00	23 820,00	23 820,00
6251	Voyages et déplacements	1 900,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	1 200,00	1 800,00	1 800,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	32 150,00	40 740,00	40 740,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 920,00	3 286,00	3 286,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	55 910,00	55 910,00
6284	Redevances pour services rendus	8 100,00	8 500,00	8 500,00
6288	Autres services extérieurs	3 875,00	13 936,00	13 936,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	300,00
6358	Autres droits	2 884,00	2 884,00	2 884,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 946 451,00	4 215 145,00	4 215 145,00
6218	Autre personnel extérieur	16 000,00	5 000,00	5 000,00
6331	Versement mobilité	43 000,00	45 000,00	45 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 000,00	12 500,00	12 500,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	20,00	20,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	44 000,00	50 000,00	50 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	500,00	500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 990 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	55 000,00	55 000,00	55 000,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	8 900,00	8 900,00
64118	Autres indemnités titulaires	231 725,00	303 825,00	303 825,00
64131	Rémunérations non tit.	471 726,00	440 000,00	440 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	2 400,00	2 400,00
64138	Autres indemnités non tit.	500,00	500,00	500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	415 000,00	440 000,00	440 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	631 000,00	675 000,00	675 000,00

St Denis en Val - Commune - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64731	Allocations chômage versées directement	20 000,00	45 000,00	45 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	16 000,00	16 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00	7 500,00	7 500,00
6488	Autres charges	500,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits	217 500,00	322 500,00	322 500,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 loi SRU	0,00	110 000,00	110 000,00
739211	Attributions de compensation	152 500,00	152 500,00	152 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	65 000,00	60 000,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	699 160,00	646 386,00	646 386,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	15 130,00	22 440,00	22 440,00
6518	Autres	2 720,00	22 720,00	22 720,00
6531	Indemnités	108 000,00	108 000,00	108 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6535	Formation	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6536	Frais de représentation du maire	800,00	800,00	800,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	60,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	3 000,00	3 000,00
65548	Autres contributions	94 190,00	75 000,00	75 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	98 986,00	97 060,00	97 060,00
657362	Subv. fonct. CCAS	53 000,00	53 000,00	53 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	9 792,00	12 879,00	12 879,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	297 982,00	232 422,00	232 422,00
65888	Autres	0,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 533 114,00	7 156 832,00	7 156 832,00
66	Charges financières (b)	5 044,00	4 500,00	4 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 320,00	4 378,00	4 378,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-276,00	-286,00	-286,00
6688	Autres	1 000,00	408,00	408,00
67	Charges exceptionnelles (c)	63 244,00	26 260,00	26 260,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	500,00
6714	Bourses et prix	2 944,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	55 700,00	14 660,00	14 660,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	4 100,00	4 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	115 000,00	120 440,00	120 440,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 716 402,00	7 308 032,00	7 308 032,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	50 000,00	50 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	492 661,00	519 909,00	519 909,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	492 661,00	519 909,00	519 909,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		492 661,00	569 909,00	569 909,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		492 661,00	569 909,00	569 909,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 209 063,00	7 877 941,00	7 877 941,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 877 941,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	316,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	602,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-286,00

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	21 300,00	21 300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	11 300,00	11 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	607 120,00	660 450,00	660 450,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	14 500,00	15 000,00	15 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	220,00	3 600,00	3 600,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	64 000,00	90 000,00	90 000,00
7066	Redevances services à caractère social	60 000,00	65 000,00	65 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	346 000,00	366 000,00	366 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	11 000,00	12 000,00	12 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	105 000,00	90 000,00	90 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 000,00	10 000,00	10 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 000,00	8 000,00	8 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 400,00	850,00	850,00
73	Impôts et taxes	4 066 561,00	4 471 261,00	4 471 261,00
73111	Impôts directs locaux	3 700 000,00	4 015 000,00	4 015 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	84 061,00	84 061,00	84 061,00
7336	Droits de place	2 500,00	3 200,00	3 200,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	72 000,00	72 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	270 000,00	290 000,00	290 000,00
74	Dotations et participations	1 738 880,00	1 665 230,00	1 665 230,00
7411	Dotation forfaitaire	1 014 000,00	1 005 300,00	1 005 300,00
74121	Dotation de solidarité rurale	113 000,00	117 000,00	117 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	50 000,00	47 000,00	47 000,00
744	FCTVA	7 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	6 100,00	6 100,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	300,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	110 000,00	115 000,00	115 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	12 000,00	12 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	80 000,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	12 130,00	12 130,00
7488	Autres attributions et participations	345 000,00	340 700,00	340 700,00
75	Autres produits de gestion courante	69 700,00	86 800,00	86 800,00
752	Revenus des immeubles	67 000,00	86 800,00	86 800,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	600,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2 100,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		6 502 261,00	6 905 041,00	6 905 041,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 499,68	4 999,64	4 999,64
7788	Produits exceptionnels divers	3 499,68	4 999,64	4 999,64
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 505 760,68	6 910 040,64	6 910 040,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	9 019,00	19 143,00	19 143,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 019,00	19 143,00	19 143,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 019,00	19 143,00	19 143,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 514 779,68	6 929 183,64	6 929 183,64

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	948 757,36
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 877 941,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	38 075,00	77 520,00	77 520,00
2031	Frais d'études	30 000,00	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions, droits similaires	8 075,00	37 520,00	37 520,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	587 333,00	636 000,00	636 000,00
204173	Autres EPL : Proj infrastruct. int. Nat.	0,00	50 000,00	50 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 333,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	586 000,00	586 000,00	586 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 081 398,00	902 869,00	902 869,00
2111	Terrains nus	6 200,00	700,00	700,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	16 000,00	16 000,00
21318	Autres bâtiments publics	168 600,00	30 000,00	30 000,00
2135	Installations générales, agencements	627 000,00	424 218,00	424 218,00
2152	Installations de voirie	22 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	6 750,00	6 750,00
21538	Autres réseaux	30 000,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	23 781,00	24 835,00	24 835,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	23 891,00	23 170,00	23 170,00
2182	Matériel de transport	65 368,00	46 000,00	46 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	46 766,00	24 695,00	24 695,00
2184	Mobilier	19 607,00	215 273,00	215 273,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 185,00	91 228,00	91 228,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 708 806,00	1 616 389,00	1 616 389,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	57 920,00	62 740,00	62 740,00
1641	Emprunts en euros	43 570,00	61 740,00	61 740,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	13 350,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 002,00	50 330,79	50 330,79
Total des dépenses financières		77 922,00	123 070,79	123 070,79
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 786 728,00	1 739 459,79	1 739 459,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	9 019,00	19 143,00	19 143,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	9 019,00	19 143,00	19 143,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 470,00	5 369,00	5 369,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 946,00	5 533,00	5 533,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	0,00	2 500,00	2 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 101,00	3 384,00	3 384,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	1 320,00	2 175,00	2 175,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	182,00	182,00	182,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 000,00	650,00	650,00
21318	Autres bâtiments publics	2 000,00	650,00	650,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		11 019,00	19 793,00	19 793,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 797 747,00	1 759 252,79	1 759 252,79

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	591 971,21
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

St Denis en Val - Commune - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 351 224,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	393 305,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	62 270,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	86 200,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	97 185,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	25 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	3 600,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	119 050,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	550 000,00	465 000,00	465 000,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	465 000,00	465 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		943 305,00	465 000,00	465 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	213 999,83	213 002,33	213 002,33
10222	FCTVA	123 999,83	63 002,33	63 002,33
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		213 999,83	413 002,33	413 002,33
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 157 304,83	878 002,33	878 002,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	50 000,00	50 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	492 661,00	519 909,00	519 909,00
28031	Frais d'études	10 324,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	4 667,00	4 677,00	4 677,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	544,00	544,00	544,00
28046	Attributions compensation investissement	58 575,00	78 100,00	78 100,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	4 050,00	4 050,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	217,00	228,00	228,00
28128	Autres aménagements de terrains	37 549,00	37 549,00	37 549,00
28135	Installations générales, agencements, ..	182 814,00	207 453,00	207 453,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	427,00	427,00	427,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	2 378,00	2 378,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	858,00	858,00	858,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	5 609,00	5 609,00
28182	Matériel de transport	14 579,00	21 798,00	21 798,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 713,00	23 808,00	23 808,00
28184	Mobilier	35 839,00	31 338,00	31 338,00
28188	Autres immo. corporelles	122 555,00	101 092,00	101 092,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		492 661,00	569 909,00	569 909,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 000,00	650,00	650,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	650,00	650,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		494 661,00	570 559,00	570 559,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 651 965,83	1 448 561,33	1 448 561,33

+

St Denis en Val - Commune - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	442 338,25
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	460 324,42
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 224,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV
	A1

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	
Dépenses réelles	709 071	147 150	25 693	145 838	455 421	135 560	8 400	24 302	50 000	18 025	20 000	1 739 460
- Equipements municipaux (2)		147 150	25 693	145 838	455 421	135 560	8 400	24 302	0	18 025	20 000	980 389
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	0	636 000
- Opérations financières	709 071											709 071
Dépenses d'ordre	19 143											19 793
Total dépenses de l'exercice	728 214	147 150	25 693	145 838	455 421	135 210	8 400	24 302	50 000	18 025	20 000	1 759 253
RAR N-1 et reports	0	66 510	0	7 073	0	388 678	0	21 391	0	18 938	89 381	591 971
Total cumulé dépenses d'investissement	728 214	213 660	25 693	152 911	455 421	524 888	8 400	45 693	50 000	36 963	109 381	2 351 224

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
	RECETTES											
Total dépenses de l'exercice	1 447 911	0	0	0	650	0	0	0	0	0	0	1 448 561
RAR N-1 et reports	710 324	32 208	0	31 897	0	68 765	0	6 600	0	0	52 868	902 663
Total cumulé recettes d'investissement	2 158 236	32 208	0	31 897	0	69 415	0	6 600	0	0	52 868	2 351 224

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
RECETTES												
Total dépenses de l'exercice	1 267 437	2 099 539	197 341	1 320 797	424 000	799 165	236 456	985 654	0	485 852	61 701	7 877 941
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 267 437	2 099 539	197 341	1 320 797	424 000	799 165	236 456	985 654	0	485 852	61 701	7 877 941
Total recettes de l'exercice	5 942 684	37 000	700	231 200	600	194 300	12 000	442 000	57 000	3 500	8 200	6 929 184
RAR N-1 et reports	948 757	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	948 757
Total cumulé recettes de fonctionnement	6 891 441	37 000	700	231 200	600	194 300	12 000	442 000	57 000	3 500	8 200	7 877 941

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

St Denis en Val - Commune - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	715 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	715 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régle)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	569 909	0	0	0	0	650	0	0	0	0	0	570 559
021	Virement de la sect° de fonctionnement	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	519 909	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	519 909
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	650	0	0	0	0	0	650

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		1 267 437	2 099 539	197 341	1 320 797	424 000	799 165	236 456	985 654	0	485 852	61 701	7 877 941
Total dépenses de fonctionnement		1 267 437	2 099 539	197 341	1 320 797	424 000	799 165	236 456	985 654	0	485 852	61 701	7 877 941
Dépenses réelles		697 528	2 099 539	197 341	1 320 797	424 000	799 165	236 456	985 654	0	485 852	61 701	7 308 032
011	Charges à caractère général	237 583	569 785	22 879	363 488	117 854	375 938	21 320	75 416	0	173 530	15 028	1 972 801
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 310 627	173 262	769 186	197 081	351 436	152 136	907 838	0	310 607	42 973	4 215 145
014	Atténuations de produits	322 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	322 500
022	Dépenses imprévues	120 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 440
65	Autres charges de gestion courante	4 005	218 427	1 200	185 943	98 255	68 341	63 000	2 400	0	1 115	3 700	646 386
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	4 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500
67	Charges exceptionnelles	8 500	700	0	2 200	10 810	3 450	0	0	0	600	0	26 260
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		569 909	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	569 909
023	Virement à la section d'investissement	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	519 909	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	519 909

St Denis en Val - Commune - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 942 684	37 000	700	231 200	600	194 300	12 000	442 000	57 000	3 500	8 200	6 929 184
Recettes réelles		5 923 541	37 000	700	231 200	600	194 300	12 000	442 000	57 000	3 500	8 200	6 910 041
013	Atténuations de charges	21 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 300
70	Produits des services, du domaine, vente	108 850	18 000	0	231 000	600	135 000	12 000	155 000	0	0	0	660 450
73	Impôts et taxes	4 468 061	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 200	4 471 261
74	Dotations et participations	1 320 330	4 000	700	200	0	53 000	0	287 000	0	0	0	1 665 230
75	Autres produits de gestion courante	0	15 000	0	0	0	6 300	0	0	57 000	3 500	5 000	86 800
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		19 143	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 143
042	Opérat° ordre transfert entre sections	19 143	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 143
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Devises													
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					700 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00								
08060856	Banque BANQUE POPULAIRE	23/12/2010		04/10/2011	250 000,00	F		2,920	2,920	T	X Echéance constante		A-1
1824213	Banque CREDIT AGRICOLE	27/12/2021		01/04/2022	250 000,00	F		0,640	0,640	T	C		A-1
84804778	Banque CREDIT AGRICOLE	30/12/2011		10/08/2012	200 000,00	F		3,940	3,996	T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		346 888,45					4 247,17	0,00	57 569,48	695,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		346 888,45					4 247,17	0,00	57 569,48	695,87
08060856		0,00	A-1	42 111,05	1,50	F	2,920		970,61	0,00	23 800,63	129,31
1824213		0,00	A-1	250 000,00	15,00	F	0,640		1 430,00	0,00	12 500,01	380,00
84804778		0,00	A-1	54 777,40	2,33	F	3,396		1 846,56	0,00	21 268,84	186,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		346 888,45					57 569,48	4 247,17	0,00	695,87

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	346 888,45	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762.25 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Aménagements des bâtiments	20	26/01/1996
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	26/01/1996
L	Autres matériels	10	26/01/1996
L	Camions	8	26/01/1996
L	Installations de voirie	25	26/01/1996
L	Logiciels	2	26/01/1996
L	Matériel de bureau	10	26/01/1996
L	Matériel informatique	5	26/01/1996
L	Mobilier	10	26/01/1996
L	Plantations	20	26/01/1996
L	Véhicules (diesel)	8	26/01/1996
L	Véhicules (essence)	5	26/01/1996
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	01/01/2000
L	Etudes d'urbanisme	10	24/09/2004
L	Poteaux incendie	25	09/04/2008
L	Subventions d'équipement (org privés)	5	09/04/2008
L	Subventions d'équipements (org publics)	15	09/04/2008
L	Véhicules (électriques)	5	30/01/2018
L	Attribution de compensation d'investissement versée	30	25/09/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	3 785,23		0,00	3 785,23	0,00	3 785,23
Provisions pour dépréciation des actifs circulant - 2021	3 785,23	14/12/2021	0,00	3 785,23	0,00	3 785,23
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	3 785,23		0,00	3 785,23	0,00	3 785,23

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		141 213,79	I 141 213,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		61 740,00	61 740,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	61 740,00	61 740,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		79 473,79	79 473,79
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	19 143,00	19 143,00
020	Dépenses imprévues	50 330,79	50 330,79

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	141 213,79	591 971,21	0,00	733 185,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		982 911,33	982 911,33
Ressources propres externes de l'année (a)		213 002,33	213 002,33
10222	FCTVA	63 002,33	63 002,33
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		769 909,00	769 909,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	4 677,00	4 677,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	544,00	544,00
28046	Attributions compensation investissement	78 100,00	78 100,00
28051	Concessions et droits similaires	4 050,00	4 050,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	228,00	228,00
28128	Autres aménagements de terrains	37 549,00	37 549,00
28135	Installations générales, agencements, ..	207 453,00	207 453,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	427,00	427,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 378,00	2 378,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	858,00	858,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 609,00	5 609,00
28182	Matériel de transport	21 798,00	21 798,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 808,00	23 808,00
28184	Mobilier	31 338,00	31 338,00
28188	Autres immo. corporelles	101 092,00	101 092,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	200 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	50 000,00	50 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	982 911,33	442 338,25	460 324,42	0,00	1 885 574,00

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	733 185,00
Ressources propres disponibles	IV	1 885 574,00
Solde	V = IV – II (6)	1 152 389,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riiel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					12 227 289,46	9 073 072,20										187 693,96	351 033,91	
BATI CENTRE LOIRE	2008	X Echéance constante	Construction logements rue du château d'eau Les Maratchers	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	80 200,00	69 467,55	35,83	A	F	3,050			3,050	F		2 118,76	1 038,96	
BATI CENTRE LOIRE	2009	C	Construction logements Moulin de Cheneau	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	604 296,35	438 851,89	19,92	A	F	3,440			3,440	F		15 096,51	17 254,65	
BATIR CENTRE SA HLM	2009	P	6 Logements PLUS-Clos des Sabannes	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	303 915,00	260 163,78	27,75	A	F	2,850			2,850	F		7 414,67	4 691,77	
BATIR CENTRE SA HLM	2009	C	Construction logements le clos des sabannes	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	81 085,00	75 115,29	37,75	A	F	2,850			2,850	F		2 140,79	656,20	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BATIR CENTRE SA HLM	2008	X Echéance constante	Construction logements rue du château d'eau Les Maraichers	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	199 800,00	159 306,85	26,00	A	F	3,050		F	3,050	-		4 858,86	3 885,26	
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	2017	X Echéance constante	PLAI Rue du Caillot	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	23 866,00	22 747,10	55,17	A	F	1,190		F	1,190	A-1		270,69	288,10	
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	2017	X Echéance constante	PLAI Rue du Caillot	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	171 703,00	158 346,85	35,17	A	F	1,350		F	1,350	A-1		2 137,68	3 445,92	
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	2017	X Echéance constante	PLUS Rue du Caillot	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	44 836,50	40 782,40	35,17	A	F	0,550		F	0,550	A-1		224,30	1 027,50	
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	2017	X Echéance constante	PLUS Rue du Caillot	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	95 484,00	90 988,34	55,17	A	F	1,190		F	1,190	A-1		1 082,76	1 152,40	
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	2019	X Echéance constante	PLAI Rue de Beaulieu	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	122 709,00	117 191,81	37,17	A	F	0,550		F	0,550	A-1		644,55	2 781,38	
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	2019	X Echéance constante	PLAI Foncier rue de Beaulieu	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	88 660,50	86 560,16	57,17	A	F	1,120		F	1,120	A-1		969,47	1 067,85	
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	2019	X Echéance constante	PLUS rue de Beaulieu	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	366 697,00	352 654,47	37,17	A	F	1,350		F	1,350	A-1		4 760,84	7 163,76	
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	2019	X Echéance constante	PLUS foncier rue de Beaulieu	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	223 625,00	218 327,36	57,17	A	F	1,120		F	1,120	A-1		2 445,27	2 693,40	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	X Echéance constante	16 Logements PLS rue St Denis	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	686 000,00	398 791,10	13,83	A	F	2,000		F	2,000	-		7 975,82	26 884,44	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1996	P	Clos de Beaulieu-18 pavillons-IVL	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	288 292,86	81 675,19	4,25	A	F	3,450		F	5,300	-		4 248,36	14 692,84	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	X Echéance constante	Construction logements rue de Chemeau PLAI	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	19 549,50	17 629,94	41,83	A	F	1,550		F	1,550	-		273,26	291,49	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2013	X Echéance constante	Construction logements Rue de Chemeau PLAI	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	41 843,00	36 247,69	32,17	A	F	1,550		F	1,550	-		561,84	849,65	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	X Echéance constante	Construction logements rue de Chemeau PLUS	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	201 149,00	175 691,75	32,17	A	F	1,850		F	1,850	-		3 250,30	3 910,80	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	X Echéance constante	Construction logements rue de Chemeau PLUS	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	91 297,00	82 967,40	42,17	A	F	1,850		F	1,850	-		1 534,90	1 279,61	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	X Echéance constante	Construction logements rue du Chalet	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	143 600,00	104 880,87	20,83	A	F	1,650		F	1,650	-		1 730,53	3 993,08	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	X Echéance constante	Construction logements rue du Chalet	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	57 550,00	49 007,24	35,83	A	F	1,650		F	1,650	-		808,62	971,67	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2010	X Echéance constante	Construction logements ZAC de Beaulieu	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 798 385,50	1 413 992,42	23,08	A	F	3,050		F	3,050	-		43 126,77	40 816,17	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2010	X Echéance constante	Construction de 30 logements ZAC de Beaulieu	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	378 877,00	335 158,18	37,83	A	F	3,050		F	3,050	-		10 222,33	4 589,07	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	X Echéance constante	Construction logements rue de Meilleray	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	522 470,00	316 145,81	16,25	A	F	1,650		F	1,650	-		5 216,41	16 262,40	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	X Echéance constante	Construction logements rue de Meilleray	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	174 360,00	136 801,70	31,25	A	F	1,750		F	1,750	-		2 394,03	3 225,53	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	X Echéance constante	10 Logements rue de St Denis	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	220 130,50	145 433,18	18,33	A	F	1,650		F	1,650	-		2 399,65	6 579,61	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	X Echéance constante	Construction 10 logements Rue de St Denis	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	62 482,00	51 102,52	33,33	A	F	1,750		F	1,750	-		894,29	1 112,69	
LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	2017	X Echéance constante	2 logements PLUS Rue de la Cornaillère	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	109 017,00	100 553,98	35,25	A	F	1,350		F	1,350	A-1		1 129,84	2 406,54	
LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	2017	X Echéance constante	PLUS Rue de la Cornaillère	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	65 112,00	61 355,76	45,25	A	F	1,350		F	1,350	A-1		828,30	970,97	
LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	2019	C	611 Rue de Champdoux PLUS	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	51 735,00	49 631,10	37,25	A	F	1,100		F	1,100	A-1		545,94	1 128,14	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2019	X Echéance constante	611 Rue de Champdoux PLUS	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	39 420,50	38 204,21	47,25	A	F	1,100	F		1,100	A-1		420,25	663,71	
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2019	C	611 Rue de Champdoux PLUS	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	195 381,50	187 435,94	37,25	A	F	1,100	F		1,100	A-1		2 061,80	4 260,50	
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2019	C	611 rue de Champdoux PLUS	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	147 023,50	142 487,21	47,25	A	F	1,100	F		1,100	A-1		1 567,36	2 475,38	
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2021	X Echéance progressive	PLUS Construction d'un logement rue du Vieux Puits	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	43 058,00	42 195,24	38,08	A	V	1,100	V		1,100	A-1		464,15	872,25	
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2021	X Echéance progressive	PLUS foncier Construction d'un logement rue du Vieux Puits	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	19 339,50	19 047,30	48,08	A	V	1,100	V		1,100	A-1		209,52	295,41	
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2021	X Echéance progressive	PLUS Construction de 10 logements rue du Vieux Puits	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	589 196,50	577 390,71	38,08	A	V	1,100	V		1,100	A-1		6 351,30	11 935,65	
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2021	X Echéance progressive	PLUS foncier Construction de 10 logements rue du Vieux Puits	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	219 604,00	216 286,06	48,08	A	V	1,100	V		1,100	A-1		2 379,15	3 354,43	
LOGEM LOIRET	2011	X Echéance constante	Construction logements rue de Chemeau PLUS	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	60 884,50	59 949,08	39,58	A	F	2,850	F		2,850	-		1 708,55	267,46	
LOGEM LOIRET	2011	X Echéance constante	Construction logements rue de Chemeau	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	327 543,00	302 796,39	29,58	A	F	2,850	F		2,850	-		8 629,70	3 883,50	
LOGEM LOIRET	1991	C	Construction 64 logements La Morpoix	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 540 253,40	186 960,25	0,83	A	F	5,639	F		5,639	-		13 749,66	91 066,89	
MAISON DE RETRAITE ST DENIS EN VAL	1994	X Echéance constante	Maison de retraite LES PINELLES	CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DU BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS	22 867,35	3 371,09	1,92	A	F	3,000	F		3,000	-		101,13	1 090,59	
VALLOGIS	2019	C	PLAI Rue de Melleray	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	287 500,00	277 318,00	36,42	A	F	0,550	F		0,550	A-1		1 525,25	10 002,73	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOGIS	2019	C	PLUS Rue de Melleray	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	854 000,00	825 860,55	36,42	A	F	1,350		F	1,350	A-1		11 149,12	27 725,97	
VALLOGIS	2019	C	PLUS Foncier Rue de Melleray	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	394 500,00	383 322,35	46,42	A	F	1,350		F	1,350	A-1		5 174,85	10 998,48	
VALLOGIS	2019	C	PLAI Foncier Rue de Melleray	Société CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	168 000,00	162 878,14	46,42	A	F	0,550		F	0,550	A-1		895,83	5 029,11	
TOTAL GENERAL					12 227 289,46	9 073 072,20										187 693,96	351 033,91	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 910 040,64
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGETB1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)

Article	Objet	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT			
Personnes de droit public			
204173	Participation versée pour le projet de logements rue de la Cornaillère	Résidences de l'Orléanais	50 000,00 €
FONCTIONNEMENT			
Personnes de droit privé			
Associations sportives			
		USM :	
6574	Subvention de fonctionnement	Bureau	1 100,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Judo	5 500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Volley	6 300,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		1 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	VTT	1 000,00 €
		MONTJOIE :	
6574	Subvention de fonctionnement	Gymnastique Rythmique et Sportive	3 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Basket	4 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Gym	5 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Tir à l'arc	500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Tir sportif	1 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Escrime	3 400,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Billard	850,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Football Club	18 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Gymnastique volontaire	3 600,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Handball	3 500,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		1 500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Marcheurs dyonisiens	1 100,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Pétanque	500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Amis Spéléologues	1 180,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		950,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Tennis	4 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Association sportive Collège Val de Loire	653,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Association sportive Collège Jacques Prévert	308,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	ACKVL Alliance Canoé Kayak	1 100,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Sud Loire tennis de table 45	800,00 €
Associations culturelles			
6574	Subvention de fonctionnement	Amis de l'Orgue	1 500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Cercle des cartophiles	200,00 €

6574	Subvention de fonctionnement	Compagnie du Chat Pitre	4 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Diversion	700,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Harmonie	56 455,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		2 560,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Instant Musical	150,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		3 850,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	JMF France	1 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	K Danse	7 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	O2 Le Cercle des photographes	1 500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	OMCL	10 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Club Philatélique	200,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		300,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Les Raboliots Montjoie	200,00 €
Associations de loisirs			
6574	Subvention de fonctionnement	Familles Rurales	2 100,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Montjoie - Section Danse de salon	600,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		200,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Anciens Enfants de Troupe (AET)	200,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Comité de jumelage	2 400,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Le bon mot Dionysien	300,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Scrap en Val	500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	SHOL Section St Denis-en-Val	1 300,00 €
Associations patrimoniales			
6574	Subvention de fonctionnement	HPTL Histoire patrimoine	250,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		1 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Association de sauvegarde du Château de l'Isle (ASCI)	1 500,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		2 300,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Amicale des Pêcheurs	1 600,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Artisans et commerçants de St Denis-en-Val	500,00 €
6745	Subvention exceptionnelle		500,00 €
Associations sociales			
6574	Subvention de fonctionnement	L'Age d'Or	2 800,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Val Espoir	3 700,00 €
Fêtes et cérémonies			
6574	Subvention de fonctionnement	ACPG/CATM	500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Comité des Fêtes	3 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Souvenir Français	200,00 €
Coopératives scolaires			
65738	Subvention de fonctionnement	Coopérative scolaire Maternelle Bourgneuf	848,00 €
65738	Subvention de fonctionnement	Coopérative scolaire Élémentaire Bourgneuf	2 029,00 €
65738	Subvention de fonctionnement	Coopérative scolaire Maternelle Champdoux	2 457,00 €
65738	Subvention de fonctionnement	Coopérative scolaire Élémentaire Champdoux	5 444,00 €
65738	Subvention de fonctionnement	Coopérative scolaire Maternelle Bruyères	1 518,00 €
65738	Subvention de fonctionnement	Coopérative scolaire Élémentaire Bruyères	583,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	FSE Collège Jacques Prévert	123,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	FSE Collège Val de Loire	261,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	UFSBD	400,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	FCPE	110,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	ADPE	110,00 €

Divers associations			
6574	Subvention de fonctionnement	Amicale sapeurs-pompiers Saint-Denis-en-Val	1 200,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	SPA du Centre	1 000,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Campus des Métiers et de l'artisanat	160,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	MFR Sorigny	130,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Loiret Nature Environnement	100,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Chambre des Métiers Auvergne Rhône Alpes	125,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	Génération multivers	250,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	COS	47 982,00 €
Personnes de droit public			
657362	Subvention de fonctionnement	CCAS	53 000,00 €
TOTAL GENERAL			352 736,00 €

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN E1PT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	0,50	28,50	16,50	0,00	16,50
Adjoint administratif	C	5,00	0,50	5,50	4,50	0,00	4,50
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal Territorial	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		54,00	0,00	54,00	18,00	6,00	24,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	6,00
Adjoint technique	C	28,00	0,00	28,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique Principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique Principal 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		11,00	1,20	12,20	7,60	0,00	7,60
ASEM principale 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASEM principale 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social	C	2,00	0,60	2,60	1,60	0,00	1,60
Agent social principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant socio éducatif principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	2,00	0,60	2,60	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire puériculture ppal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire puériculture ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmière de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice de classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	0,80	8,80	3,80	1,00	4,80
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	3,00	0,80	3,80	1,80	0,00	1,80
Assistant de conservation du patrimoine	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		30,71	0,00	30,71	17,91	0,00	17,91
Adjoint Animation	C	26,71	0,00	26,71	14,91	0,00	14,91
Adjoint Animation Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service Police Municipale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service Principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien de Police Municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général des Services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		140,71	2,50	143,21	67,81	7,00	74,81

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				142 731,26		
Adjoint d'animation	C	CULT		20 247,58	A Poste vacant	CDD
Adjoint technique	C	TECH		19 937,58	A	CDI
Adjoint technique	C	TECH		102 546,10	A Poste vacant	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				185 004,88		
A. T.S.E.M	C	MS		44 544,66	A Remplacement	CDD
Adjoint administratif	C	ADM		22 272,33	A Remplacement	CDD
Adjoint d'animation	C	CULT		33 148,17	A Accroissement	CDD
Adjoint technique	C	TECH		62 767,39	A Remplacement	CDD
Agent social	C	S		22 272,33	A Remplacement	CDD
TOTAL GENERAL				327 736,14		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : absence temporaire d'un employé.
3-3 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-1 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-3 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%.
3-3-4 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
27/01/1989 -	LOGEM LOIRET	EPIC LOGEM LOIRET	Personne Morale de Droit Privée	1 540 253,40
24/02/1989 -	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	288 292,86
01/01/1996 -	MAISON DE RETRAITE LES PINELLES	MAISON DE RETRAITE LES PINELLES	Etablissement Public National	22 867,35
20/12/2001 -	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	696 830,00
24/09/2004 -	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	968 622,50
29/03/2006 -	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	201 150,00
16/05/2007 -	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	2 177 262,50
11/07/2007 -	BATIR CENTRE SA HLM	Entreprise BATIR CENTRE SA HLM	Personne Morale de Droit Privée	280 000,00
20/11/2008 -	BATIR CENTRE SA HLM	Entreprise BATIR CENTRE SA HLM	Personne Morale de Droit Privée	604 296,35
17/06/2009 -	BATIR CENTRE SA HLM	Entreprise BATIR CENTRE SA HLM	Personne Morale de Droit Privée	385 000,00
10/06/2010 -	LOGEM LOIRET	EPIC LOGEM LOIRET	Personne Morale de Droit Privée	388 427,50
30/05/2012 -	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	61 392,50
30/05/2012 -	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	292 446,00
22/03/2016 -	IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	SA IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	335 869,50
23/05/2017 -	LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	OPHLM LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	Personne Morale de Droit Privée	174 129,00
17/04/2018 -	IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	SA IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	Personne Morale de Droit Privée	801 691,50
22/05/2018 -	VALLOGIS	Société VALLOGIS	Personne Morale de Droit Privée	1 704 000,00
09/07/2019 -	LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	OPHLM LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	Personne Morale de Droit Privée	342 405,00
09/07/2019 -	LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	OPHLM LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	Personne Morale de Droit Privée	91 155,50
09/06/2020 -	LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	OPHLM LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	Personne Morale de Droit Privée	62 397,50
09/06/2020 -	LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	OPHLM LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	Personne Morale de Droit Privée	808 800,50
28/09/2021 -	LOGEM LOIRET	EPIC LOGEM LOIRET	Personne Morale de Droit Privée	206 646,00
28/09/2021 -	LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	OPHLM LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	Personne Morale de Droit Privée	501 380,00
16/11/2021 -	LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	OPHLM LES REDIDENCES DE L'ORLEANAIS	Personne Morale de Droit Privée	236 657,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
29/03/2022 -	HARMONIE DE ST DENIS	Association HARMONIE DE ST DENIS	Association	59 015,00
29/03/2022 -	COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL	Association COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	48 157,00
29/03/2022 -	FOOTBALL CLUB SAINT DENIS EN VAL	Association FOOTBALL CLUB SAINT DENIS EN VAL	Association	18 000,00
29/03/2022 -	USM	Association USM	Association	14 900,00

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Orléans Métropole	01/01/2001	TPU	84 061,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat intercom. bassin d'apprentissage (SIBAF)	09/09/1983	SFP	75 190,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

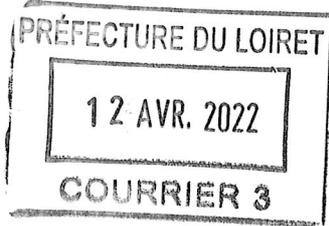
Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
ERP	Espace de coworking et location de salles communales	01/01/2022	-	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	7 662 000,00	4,55	43,41	0,00	3 326 074,00	4,55
TFPNB	113 500,00	3,96	65,33	0,00	74 150,00	3,96
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7 775 500,00	4,54			3 400 224,00	4,53

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2



Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	24
Nombre de suffrages exprimés :	28
VOTES :	
- Pour :	24
- Contre :	0
- Abstention :	4
Date de convocation :	23/03/2022

Présenté par Le Maire

A Saint Denis-en-Val, le 29/03/2022



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire à Saint Denis-en-Val le 29/03/2022

Les membres du Conseil municipal :

Marie-Philippe LUBET	Pierre PANZANI
Jérôme RICHARD	Stéphanie MAUCLAIR
Laurence BELLAIS	Michel NEVEU
Gérard BOUDON	Aurélie HOCQUET
Monique GAULT	Grégory VERZEAUX
Bruno BOISSAY	Vanessa CAVALHEIRO
Marie-José POPINEAU	Christophe CALLIBET
Denis JAVOY	Sylvie CHEVALLIER
Jocelyne FREMONDIERE	Arnaud DELANDE
Bruno PARAGOT	Solène MAUCOURT
Véronique SERVAIS	Yann PORTUGUES
Jérôme BROU	Catherine MARCON-DAROUSSIN
Brigitte ROCHE	Prosper MOUAK
Didier COUTELLIER	Martine DELAVEAU
Aline PRAGON	

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/04/2022 et de la publication le 12/04/2022

A Saint-Denis-en-Val, le

Le Maire,
Marie-Philippe LUBET

